

Fondation Per Jacobsson • Conférence de 1989



Pour un ajustement réussi : quelques enseignements à tirer de l'expérience du Ghana

J.L.S. Abbey

La restructuration économique en Nouvelle-Zélande depuis 1984

David Caygill

**Washington, D. C.
Dimanche, 24 septembre 1989**

Fondation Per Jacobsson Conférence de 1989

**Pour un ajustement réussi :
quelques enseignements
à tirer de l'expérience
du Ghana**

J.L.S. Abbey

**La restructuration
économique en
Nouvelle-Zélande
depuis 1984**

David Caygill

Washington, D.C.

ISSN 0252-3086

Traduction en français du Bureau
des services linguistiques du
Fonds monétaire international

Ouvrage composé à la section des
travaux graphiques du
Fonds monétaire international

Préface

La conférence Per Jacobsson de 1989 s'est tenue le dimanche 24 septembre 1989 à l'hôtel Shoreham à Washington, D.C. Les conférenciers étaient M. J.L.S. Abbey, Haut Commissaire du Ghana au Royaume-Uni, et M. David Caygill, Ministre des finances et du budget de la Nouvelle-Zélande. L'exposé de M. Abbey était intitulé : «Pour un ajustement réussi : quelques enseignements à tirer de l'expérience du Ghana»; M. Caygill, quant à lui, a parlé sur le thème : «La restructuration économique en Nouvelle-Zélande depuis 1984». La conférence était présidée par Sir Jeremy Morse, Président de la Fondation Per Jacobsson.

Les conférences Per Jacobsson sont organisées à l'initiative de la Fondation Per Jacobsson et ont lieu tous les ans. La Fondation a été créée en 1964 en hommage à Per Jacobsson, qui a été le troisième Directeur général du Fonds monétaire international. Elle a pour but d'encourager des débats éclairés sur les questions d'actualité se rapportant aux affaires monétaires internationales.

Les conférences sont publiées en anglais, en espagnol et en français et sont diffusées gratuitement par la Fondation. Certaines institutions se chargent parfois de publier les conférences en d'autres langues. On peut obtenir des renseignements complémentaires en s'adressant au Secrétaire de la Fondation.

Table des matières

	<i>Page</i>
PRÉFACE	iii
REMARQUES LIMINAIRES	
Sir Jeremy Morse	1
POUR UN AJUSTEMENT RÉUSSI : QUELQUES ENSEIGNEMENTS À TIRER DE L'EXPÉRIENCE DU GHANA	
J.L.S. Abbey	3
LA RESTRUCTURATION ÉCONOMIQUE EN NOUVELLE-ZÉLANDE DEPUIS 1984	
David Caygill	19
QUESTIONS ET RÉPONSES	32
BIOGRAPHIES	41
LA FONDATION PER JACOBSSON : FONDATEURS, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU	43
LES CONFÉRENCES PER JACOBSSON	44

Remarques liminaires

Sir Jeremy Morse

Mesdames et Messieurs, j'ai grand plaisir à vous souhaiter la bienvenue, personnellement et au nom de Jacques Polak ainsi que des autres membres du Conseil d'administration et du Bureau de la Fondation, à cette vingt-sixième conférence Per Jacobsson, qui est la première à se tenir en ces lieux. À ce propos, ceux d'entre vous qui assisteraient à la réception de tout à l'heure pourraient peut-être nous faire savoir s'ils trouvent cette formule plus commode ou plus agréable que celle des locaux de l'université qui nous accueille habituellement.

Certains d'entre vous ont assisté à notre conférence de l'an dernier à Bâle, où notre auditoire comptait surtout des représentants de banques centrales. Nous avons assemblé un panel de trois experts qui se sont attachés à sonder l'avenir et à décrire les perspectives qui s'ouvrent sur les vingt-cinq prochaines années pour le système monétaire international. Nous avons voulu ainsi marquer le vingt-cinquième anniversaire de la Fondation. Cette année, nous revenons au présent et nous vous proposons deux conférenciers venus l'un et l'autre de pays qui ont suivi des démarches et obtenu des résultats tout à fait remarquables sur le plan de l'ajustement et de la restructuration.

Je ne vous en dirai pas davantage sur nos deux orateurs d'aujourd'hui, car le programme qui vous a été remis donne d'amples détails sur leur carrière et leurs antécédents. J'inviterai donc sans plus tarder M. Joseph Abbey à nous présenter ses vues sur les accomplissements du Ghana et sur les enseignements généraux qu'il est possible d'en tirer.

Pour un ajustement réussi : quelques enseignements à tirer de l'expérience du Ghana

J.L.S. Abbey*

Dans bien des pays en développement, il subsiste des goulets d'étranglement structurels et des déséquilibres sectoriels qui freinent la croissance de la production. Étant donné la rapidité de la poussée démographique, cela signifie que pour la vaste majorité des habitants de ces pays, la pauvreté, déjà endémique, est devenue un mal encore plus profond. C'est ainsi qu'en Afrique le revenu par habitant, déjà bien bas au début de la décennie, a diminué de 2,7 % par an de 1980 à 1987. Le même phénomène s'est produit en Amérique latine. Dans le même temps, trop souvent, les tentatives d'amélioration de la situation ont échoué car elles reposaient sur une politique, des mesures et des actions économiques inadaptées qui se sont soldées par un endettement massif, de graves déséquilibres des paiements et une hyperinflation galopante.

Un nombre record d'accords permettant le recours aux ressources du Fonds monétaire international sont désormais inopérants. Un nombre croissant de pays ont des impayés à l'égard du Fonds et de la Banque mondiale. Face au déferlement de la crise, le Directeur général du Fonds, de même que le Président de la Banque mondiale, s'est déclaré clairement et sans équivoque en faveur d'un renouvellement de la stratégie de l'ajustement.

Des initiatives ont par ailleurs été lancées en vue de promouvoir un ajustement à visage humain, de façon à mieux assurer la viabilité des programmes et à mettre les plus vulnérables à l'abri de retombées qui aggravent encore leur sort. Ce sont là des initiatives bienvenues, sur lesquelles il est possible de fonder une démarche qui permettrait de venir à bout de la crise aiguë que traversent tant de pays. Il est hors de doute que cela exigera davantage de financements extérieurs, assortis

*Je tiens à remercier le Département des finances publiques du Fonds pour l'amabilité avec laquelle j'ai été accueilli durant les six dernières semaines et pour le concours qui m'a été fourni dans mes recherches et dans la préparation de cette conférence.

de conditions plus libérales. Il n'est pas moins indispensable, parallèlement, de revoir et d'améliorer la conception même des programmes, non seulement sous leurs aspects proprement économiques, mais aussi sous l'angle de l'économie politique.

Je traiterai surtout ici des questions liées à la conception des programmes, en m'appuyant sur l'exemple du Ghana, lequel démontre clairement que la stratégie d'ajustement ne saurait donner les résultats voulus à moins d'un certain nombre de changements radicaux dans la manière qu'ont les institutions de Bretton Woods de concevoir et de formuler les programmes d'ajustement. Il faudra aussi un regain de volonté d'action et d'efforts d'imagination de la part des pays qui s'attachent à ajuster leur économie comme de la communauté internationale. Il sera notamment essentiel de rétablir un dialogue fructueux entre les pays qui tendent à l'ajustement et les institutions de Bretton Woods, car dans bien des cas ce dialogue a dégénéré en un échange de récriminations à cause de la frustration qu'a fait naître de part et d'autre, ces dernières années, le manque d'aboutissement des programmes. J'ai aussi quelques mesures à proposer pour résoudre ce dernier problème.

LA CONCEPTION DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT

Introduction

Dans les programmes d'ajustement appuyés par le Fonds, le maître mot a toujours été la stabilisation de l'économie et le souci primordial la viabilité de la balance des paiements. Or cette perspective à court terme risquait de faire négliger les problèmes de croissance. Cependant, comme les problèmes de balance des paiements se sont révélés persistants et profondément ancrés dans beaucoup de pays en développement, il a souvent fallu mettre en place plusieurs accords de confirmation successifs, ce qui a fait comprendre de plus en plus clairement que l'approche standard de la programmation financière pouvait avoir des effets perturbateurs sur la croissance.

Il y a une dizaine d'années, la nécessité pour les pays membres de promouvoir leur croissance a été posée comme principe dans une déclaration rendant compte de «L'examen de la surveillance des politiques de change» et diffusée par le Fonds à peu près en même temps qu'étaient énoncées les «Orientations en matière de conditionnalité». Néanmoins, dans une récente étude, les services du Fonds reconnaissent qu'«il devient de plus en plus indiqué d'élargir le modèle de base de programmation financière de manière à y incorporer les variables et les relations économiques qui sont cruciales en ce qui concerne la

réalisation des objectifs de croissance»¹. Il est toutefois souligné qu'«il s'agit là d'une tâche colossale et (que) les études effectuées dans ce but ne font que *commencer* à suggérer des moyens possibles d'élargir le modèle de programmation financière» (mes italiques). À l'usage, certains des modèles élaborés à la suite de ces études se sont révélés entachés d'un «fatal défaut», en ce sens qu'ils ne prenaient pas en compte la grave et néfaste incidence que les mesures de stabilisation pouvaient avoir sur la production.

Au vu de la misère qui a ravagé tant de pays ces dernières années, on ne peut que déplorer l'insuffisance des progrès accomplis à ce jour.

L'approche standard

L'exercice de programmation financière type repose sur l'hypothèse que la production se situe déjà au niveau de plein emploi, ou bien encore est limitée à un niveau plus faible par des goulets d'étranglement structurels et par des déséquilibres sectoriels. Il s'ensuit que la production est déterminée par des facteurs exogènes et que l'ajustement de l'absorption agit principalement sur les prix et sur la balance des paiements. La composition de la production, pour l'exportation notamment, est supposée évoluer, même à court terme, très largement en fonction des variations des prix relatifs. Cet optimisme quant à la grande élasticité de la production repose, entre autres, sur l'idée que les importations ne sont pas un complément de la production et qu'elles peuvent de surcroît être rapidement remplacées par des substituts locaux, moyennant une politique de prix appropriée. Toute fraction de la production qui ne serait pas absorbée par le marché national est censée être exportée rapidement. Dans ces conditions, la compression des dépenses intérieures réelles n'affecte pas nécessairement la valeur réelle de la production. Les déséquilibres des paiements sont donc imputables au fait que le pays essaie de «vivre au-dessus de ses moyens», ce qui se traduit par un excédent de la dépense intérieure réelle sur le revenu réel. Pour corriger ces déséquilibres, il faut en passer par une réforme appropriée de la gestion de la demande et (éventuellement) par une dépréciation du taux de change réel.

Les limites du schéma

Ce schéma de base de programmation financière appelle plusieurs critiques. La plus importante, dans le contexte de l'économie des pays

¹Conception des programmes d'ajustement appuyés par le Fonds : aspects théoriques. Document établi par le Département des études du Fonds monétaire international, IMF Occasional Paper No. 55 (Washington, septembre 1987), page 27.

en développement, est que l'optimisme quant à la grande élasticité de la production est irréaliste et injustifié. Les importations, du moins pendant les premières années du processus d'ajustement, représentent autant un complément qu'un substitut de la production nationale. Les produits locaux ne se transforment pas si vite que cela en biens exportables ou capables de concurrencer les importations, en raison des goulets d'étranglement au niveau de l'appareil productif et de la forte incidence de la protection qui s'exerce à l'étranger à l'encontre des produits qu'exportent généralement les pays en développement. Il en résulte que la compression des dépenses intérieures réelles risque d'induire une récession qui ne saurait être immédiatement neutralisée par une dépréciation du taux de change réel. Au contraire, si les exportations ne réagissent pas assez vivement, une dépréciation ne ferait qu'aggraver la récession. Du coup, le niveau des prix intérieurs serait relevé, d'où une diminution du pouvoir d'achat. En outre, cette érosion du pouvoir d'achat intérieur s'accroîtrait du fait que la valeur en monnaie nationale des produits importés augmenterait dans la mesure où ils ne présentent pas d'élasticité par rapport aux prix; de plus, la moindre libéralisation entraînerait un accroissement du volume des importations qui viserait à satisfaire la demande réfrénée jusque-là, ce qui aggraverait encore la déperdition de pouvoir d'achat. La demande de produits nationaux pourrait s'amenuiser au point de déclencher une récession, sinon une dépression.

Tout programme d'ajustement dans la croissance doit viser à accroître l'efficacité de l'économie, à promouvoir les exportations et à les diversifier, à encourager les activités de nature à concurrencer les importations et à relever les taux d'épargne et d'investissement intérieurs. Voilà qui signifie qu'il faut cerner les effets des mesures d'ajustement sur tous ces facteurs déterminants de la croissance de la production. Le «fatal défaut» dont sont entachées toutes les tentatives en vue de faire de la croissance un des objectifs de programmes qui visent essentiellement à stabiliser l'économie tient à ce que l'on pose ces facteurs déterminants de la croissance comme des constantes sur lesquelles les mesures de stabilisation n'auraient aucune incidence. Or on ne peut pas ajouter tout simplement l'option croissance au programme financier. Par exemple, si le programme de stabilisation déclenche dans les premiers temps une grave récession, les ressources d'épargne et d'investissement nécessaires pour amorcer le processus de croissance ne pourront pas être mobilisées, surtout auprès du secteur privé. Quel investisseur s'aviserait de développer ses activités si le taux d'utilisation des capacités s'effondre, et comment épargner davantage si l'on voit fondre son revenu? Par ailleurs, le degré de soutien à attendre du budget diminue en raison du déséquilibre qu'une récession provoque inévitablement dans les finances publiques.

Tout le problème est de parvenir à l'état de choses souhaité, autrement dit d'éviter à court terme une récession ou une inflation excessive, tout en jetant les fondements d'une croissance soutenue. Certains prônent une stratégie qui repose sur l'application de mesures de contrôle et sur d'autres formes d'intervention de la part des pouvoirs publics. Je crois néanmoins que c'est en rétablissant le jeu des forces du marché, mais par étapes soigneusement échelonnées et non brusquement, comme le préconisent nombre de programmes, qu'il y aurait moyen de susciter les effets de substitution plus vifs et les réactions de l'appareil productif que l'on recherche. Bref, s'il est vrai qu'un excès d'optimisme quant à l'élasticité de la production risque de mener à la prescription de mesures désastreuses, il reste que le plan d'action retenu devrait comprendre un certain nombre de mesures visant à légitimer cet optimisme, et qu'il convient en général d'éviter de recourir à des dispositifs de contrôle intensifié. Ne manquons toutefois pas de souligner qu'il importe de peser mûrement ces mesures d'ajustement avant de les mettre en oeuvre et de les mener de pair avec un judicieux plan de stabilisation; c'est précisément la démarche générale qu'a suivie le Ghana, comme j'aurai l'occasion de le montrer tout à l'heure.

L'économie politique des coûts de l'ajustement

Les efforts d'ajustement, qui visent, entre autres, à rétablir une relation appropriée entre l'absorption et le revenu intérieurs, sont inévitablement coûteux. Une approximation raisonnable du coût primaire de l'ajustement, en termes de biens et services produits par le pays, est donnée par l'excédent de l'absorption réelle initiale sur le revenu réel. Cela permet de mesurer la perte de bien-être, pour le présent et pour l'avenir, qu'il faut faire endurer au pays pour l'amener à «vivre selon ses moyens». Cela permet d'ailleurs aussi de mesurer ce qu'il en coûterait (la dette à encourir), en termes de production nationale, de différer l'effort d'ajustement.

Par ailleurs, à ce coût primaire de l'ajustement peuvent venir s'ajouter des coûts secondaires. C'est le cas par exemple lorsque des distorsions et rigidités structurelles — impossibilité de réajuster en baisse les prix réels des facteurs, immobilité des facteurs de production ou faible élasticité de la production de substitution et de l'appareil productif dans le secteur des biens exportables — font qu'il est peu réaliste d'être optimiste quant à l'élasticité de la production. En pareil cas, la production et l'emploi ne peuvent pas être maintenus au niveau où ils se situaient avant que l'effort d'ajustement ne soit engagé. Un moyen de mesurer ces coûts secondaires de l'ajustement est d'évaluer la baisse de la production intérieure qui peut en résulter.

Évidemment, pour que l'ajustement porte ses fruits, il importe de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'éliminer les rigidités

structurelles qui sont à l'origine des coûts secondaires. En d'autres termes, si un excès d'optimisme quant à l'élasticité de la production amène les pouvoirs publics à prendre des mesures peu judicieuses et à adopter un rythme d'ajustement peu approprié, ne pas remédier aux rigidités structurelles — causes premières des déséquilibres des paiements — c'est condamner l'économie à une progression par à-coups. Dès lors, la disponibilité de ressources extérieures donne une impression de progrès, mais l'arrêt des entrées de financement extérieur risque de causer une grave récession.

En général, il faut un certain temps pour éliminer ces rigidités structurelles, aussi convient-il, pendant la période critique des premiers mois suivant le lancement d'un programme d'ajustement, d'exercer une grande vigilance afin de contenir les coûts secondaires. Les programmes d'ajustement qui, par définition, font bon marché de ces coûts secondaires peuvent donc avoir de graves conséquences, surtout si le pays intéressé ne peut pas faire appel au financement extérieur pour atténuer les effets néfastes des défauts de conception du programme. En pareil cas, les arrangements politiques qui ont pu être mis au point en vue de répartir la charge de l'ajustement risquent de se révéler tout à fait inadéquats, et le programme est voué à l'échec.

Les problèmes d'économie politique sont complexes et, lorsqu'il s'agit de déterminer comment répartir la charge de l'ajustement, les économistes pétris des habitudes de pensée occidentales ont inévitablement tendance à dissocier l'analyse économique des considérations relevant de l'économie politique. Cette dichotomie peut être valide dans un État souverain où l'économiste se borne à proposer diverses options parmi lesquelles le politicien fait son choix. Cependant, on fait souvent aux programmes du Fonds et à la conditionnalité dont ils sont assortis le grief de ne pas tenir suffisamment compte des coûts politiques de l'ajustement. Outre que ces coûts sont généralement sous-estimés, rien n'est fait pour essayer de déterminer si les mesures recommandées seront acceptées par la vaste majorité de la population. Si l'opinion majoritaire est que, tel que le programme est conçu, la charge de l'ajustement n'est pas répartie de façon équitable, ledit programme ne saurait être viable. En outre, les tensions sociales qui en résultent risquent d'être exacerbées si, de surcroît, le programme appauvrit les groupes sociaux les plus vulnérables.

Les initiatives que le Directeur général du Fonds a prises récemment pour sensibiliser ses collaborateurs à ces questions d'économie politique sont louables et méritent d'être encouragées. Je souscris en particulier à son idée de mettre au grand jour les coûts politiques de l'ajustement, de façon à ce que les gouvernements ne se servent pas du Fonds comme d'un commode bouc émissaire. La responsabilité finale appartient certes aux gouvernements, mais il importe de leur fournir

toute l'assistance possible dans leur tâche, afin que leur programme puisse être bien lancé et mené à bon terme.

La prise en compte des problèmes relevant de l'économie politique influera forcément sur la conception des programmes. Ainsi, comme je l'illustrerai à l'aide de l'exemple du Ghana, il se peut que les gouvernements doivent initialement intervenir, en imposant une certaine politique des revenus ou en modérant le rythme de libéralisation, de façon à ne pas paraître avantager excessivement quelques privilégiés. À terme, si un programme est bien conçu et consciencieusement appliqué, il portera ses fruits et sera de mieux en mieux reçu, mais la vigilance continuera à s'imposer pour entretenir le sentiment que le programme est socialement équitable, et il faudra prendre des mesures spécifiques en vue d'atténuer les coûts de l'ajustement pour certains de ceux qui en sont le plus affectés.

L'AJUSTEMENT ÉCONOMIQUE AU GHANA

Au cours des années 70, le Ghana est passé par une phase de stagnation économique et les taux de croissance du revenu réel par habitant sont restés négatifs. Le creux de la vague a été atteint en 1983. Depuis lors, le produit national réel a augmenté d'environ 40 %; le revenu réel par habitant a progressé de plus de 20 %; le taux de l'inflation, quoique encore préoccupant, a diminué de façon spectaculaire; la balance des paiements est désormais excédentaire et le considérable stock initial d'arriérés extérieurs a été quasiment résorbé. La dette publique intérieure nette a elle aussi été presque entièrement apurée. De cette façon, et de bien d'autres, nous avons commencé à payer notre dette aux générations à venir.

Comment expliquer cet heureux revirement? D'emblée, il faut que je précise qu'il n'y a pas eu inopinément d'amélioration durable des termes de l'échange. Nous n'avons pas non plus bénéficié de financements extérieurs excessifs : en effet, les entrées nettes enregistrées à ce titre depuis 1983 représentent quelque 1,5 milliard de dollars E.U., ce qui correspond à un tiers environ de la totalité des exportations réalisées depuis lors, soit encore à peu près 5 % du produit intérieur brut (PIB).

Pour répondre à la question, il faut examiner la stratégie d'ajustement qui a été suivie dans le cadre de trois accords de confirmation successivement approuvés par le Fonds, maintenant relayés par un accord au titre de la facilité d'ajustement structurel renforcée, et aussi avec l'appui de divers prêts d'ajustement structurel de la Banque mondiale.

En 1983, le Ghana a dû faire face aux conséquences d'une grave sécheresse, à l'afflux d'un million de Ghanéens rapatriés du Nigéria, à

une inflation bien supérieure à 100 % par an et à une situation catastrophique de balance des paiements. L'objectif initial du programme était de stabiliser l'économie et de corriger le taux de change, qui était très surévalué. L'inflation devait être jugulée de façon à éviter que les ajustements des prix relatifs ne soient simplement passagers et à éliminer ce qui correspondait à un impôt extrêmement régressif sur les pauvres. Aussi avons-nous mis en oeuvre une politique très rigoureuse de gestion de la demande, dictée par la contraction très marquée de l'offre suite à l'extrême sécheresse et avons-nous procédé simultanément à une considérable dévaluation correctrice du taux de change. Nous avons néanmoins conscience qu'il fallait mesurer notre action et c'est pourquoi l'injection de crédit intérieur et extérieur dans l'économie a été soigneusement surveillée, de façon à maintenir l'absorption intérieure à un niveau approprié, compte tenu de l'effet des ajustements du taux de change. Les premières années, le crédit intérieur s'est développé bien plus rapidement mais son rythme d'expansion s'est ralenti lorsque les flux de capitaux étrangers ont commencé à grossir.

Nous étions très sensibles à la présence de nombreux facteurs de distorsion et de rigidité dans le système des prix et des salaires et au fait que nos possibilités d'exportation étaient limitées, aussi ne pouvions-nous pas laisser simplement diminuer l'absorption dans l'espoir que le contrecoup de ce fléchissement serait compensé par une baisse des prix et des salaires et par un accroissement des exportations. En effet, étant donné les facteurs de rigidité dont souffrait l'économie, il en aurait résulté une contraction de la production nationale. Dans le même temps, nous étions extrêmement soucieux de maîtriser le rythme de libéralisation du secteur extérieur et la vitesse de dépréciation du taux de change réel. En particulier, puisqu'il n'y avait pas moyen de relancer rapidement les exportations et que les entrées nettes de capitaux étrangers étaient peu abondantes, il a fallu ralentir délibérément le rythme de libéralisation des importations de manière à en contenir la progression (due au fait que l'absorption était déjà restreinte), pour que la production intérieure soit stimulée par une demande adéquate. Nous sommes ainsi parvenus à éviter une contraction excessive de l'économie, tout en réduisant l'inflation de façon spectaculaire.

Tout en reconnaissant qu'il importait de libéraliser et de déréglementer les prix, nous nous sommes toujours souciés d'éviter qu'une fluctuation excessive des prix consécutive à la déréglementation ne déstabilise l'économie et de veiller à ce que les conséquences économique-politiques de cette action soient maîtrisables. C'est pourquoi nous nous sommes soigneusement gardés de surcharger la phase de stabilisation de mesures d'ajustement structurel trop nombreuses. Nous nous sommes aussi refusés à laisser le taux de change flotter

jusqu'à ce que nous soyons sûrs que la demande de devises n'était plus excessive. Les tentatives de réformes institutionnelles produisent parfois des anomalies. C'est ainsi que nous n'avons mis un terme à la réglementation des taux d'intérêt, qui étaient alors devenus positifs en termes réels, que pour les voir s'effondrer. Or, à l'origine, notre objectif était de créer des conditions qui favorisent les réactions de la demande et de la production *réelles* aux ajustements des prix relatifs. Quelques investissements limités ont été entrepris en vue de remédier aux goulets d'étranglement critiques au niveau des infrastructures; il s'agissait en particulier de réparer le système ferroviaire, dont le mauvais état empêchait d'acheminer les exportations jusqu'aux ports, d'améliorer les installations de production d'électricité et d'acquérir du matériel de transport routier ainsi que des pièces détachées.

Une fois que les efforts de stabilisation ont porté leurs fruits et que les goulets d'étranglement les plus graves ont été délestés, l'attention s'est portée sur le soutien de la croissance. Comme nous n'avions que peu de ressources extérieures, il était essentiel de mobiliser les ressources intérieures. La principale source de fonds dont nous disposions était l'épargne budgétaire, sachant qu'après les ravages subis par le secteur des ménages, il lui faudrait probablement longtemps avant de pouvoir dégager des ressources d'épargne supplémentaires. Un des éléments critiques de notre action a donc été la réforme fondamentale du système fiscal qui a été entreprise avec l'aide du Département des finances publiques du Fonds, avec pour résultat que le ratio des recettes au PIB a été relevé de quelque 10 points. Nous avons suivi en matière de mobilisation des ressources une stratégie dynamique, tirant parti des excédents qui commençaient à poindre sous l'effet des mesures structurelles, et tenant dûment compte des exigences sur le plan de l'économie politique. À mesure que progressait la mobilisation des ressources intérieures, il nous a été possible de relever sensiblement les salaires réels dans la fonction publique, qui étaient tombés à un niveau inacceptable, ce qui nuisait considérablement à l'efficacité de l'administration.

En un sens, la grave sécheresse qui a sévi en 1983 est tombée à point, car on n'a pas pu mettre à tort les souffrances qu'elle a causées sur le compte du programme lancé à cette époque. Afin d'assurer à ce programme le soutien de la majorité de la population, les pouvoirs publics ont imposé une politique des revenus uniforme pour l'ensemble de l'économie. De plus, les comportements de consommation ostentatoire ont été découragés, essentiellement par voie de persuasion mais aussi à coup de sanctions, si nécessaire. Certains prix ont été déréglementés mais on a pris soin de réprimer les profits immoraux, et la libéralisation du secteur extérieur a procédé sous un contrôle très strict. L'austérité, imposée en temps de sécheresse, a engendré de

graves tensions sociales, et je puis vous assurer que si l'on avait autorisé l'entrée d'articles de consommation ostentatoire, par exemple d'automobiles de luxe, le programme n'y aurait pas survécu.

La stratégie de réforme fiscale a aidé à renforcer le sentiment que la charge de l'ajustement était répartie de façon équitable. Alors que les taux d'imposition en général et la charge fiscale des catégories à faible revenu en particulier ont été réduits, un effort plus vigoureux a été fait pour renforcer la taxation des riches. Les bénéficiaires, qui se sont bien ressentis des réformes structurelles, ont aussi été imposés plus efficacement.

Nous nous sommes attachés sans relâche à éliminer les subventions, tout en fournissant une assistance spéciale aux personnes défavorisées par les mesures de réforme structurelle. C'est ainsi qu'un fonds de rendement spécial, dont les ressources représentent maintenant l'équivalent d'environ 1 % du PIB, a été établi dans le budget pour couvrir les coûts du redéploiement, y compris le recyclage et les autres frais de réinsertion des agents en surnombre. Avec l'aide des bailleurs de fonds internationaux, un programme d'atténuation des coûts sociaux de l'ajustement (PACSA) a été lancé, en vue d'accroître les possibilités d'emplois productifs pour les plus défavorisés tout en veillant à répondre aux besoins sociaux de base.

Dernier facteur, et non des moindres, de la réussite du programme d'ajustement : le dialogue intense et très fructueux, même s'il était parfois chargé d'une pointe d'acrimonie, qui a été établi avec les missions successives. Les missions du Fonds en particulier ont montré jusqu'à récemment un degré de continuité remarquable, ce qui a facilité le processus d'analyse et de compréhension des problèmes clés. Pour sa part, le gouvernement s'en est remis depuis l'amorce du programme de relance à un même groupe uni d'économistes, ce qui a permis une complète intégration et un bon filtrage de l'information. Assaillis comme nous l'étions par les suggestions à caractère plus ou moins conditionnel, à propos d'aspects très divers du programme, qui émanaient de la myriade de missions différentes organisées par des institutions multilatérales et bilatérales, il était essentiel d'établir un ordre de priorité cohérent, faute de quoi le processus de relance aurait avorté.

LES ENSEIGNEMENTS À TIRER POUR L'AVENIR

Passons maintenant aux enseignements à tirer en ce qui concerne la conception même des programmes d'ajustement, le mode d'opération des institutions multilatérales et, plus généralement, ce qu'il convient d'attendre de la communauté internationale et du pays en voie d'ajustement.

La conception des programmes

A en juger par l'exemple de notre pays, il est manifeste qu'il importe de situer le processus de stabilisation et d'ajustement dans un schéma plus intégré. Un effort de stabilisation peut être nécessaire au départ afin d'établir des conditions propices à la restructuration concertée de l'économie et au rétablissement du jeu des forces du marché. Il est indispensable d'annihiler l'inflation mais il convient de veiller ce faisant à ne pas causer une récession excessive. Il faut s'attacher tout particulièrement à faire en sorte que les hypothèses du programme en matière de croissance se concrétisent. Il importe aussi d'amorcer la modification des prix relatifs et des ajustements très sensibles peuvent s'imposer. Il faut se soucier surtout de faire en sorte que la modification des prix relatifs clés produise durablement les effets recherchés et non pas tant des techniques à employer pour opérer cette modification. En effet, l'important est-il d'adopter un régime de taux de change interbancaire flottant ou un barème de taux d'intérêt modifiable en fonction de l'offre et de la demande, ou bien est-ce de veiller à ce que le *niveau* du taux de change réel ou des taux d'intérêt soit approprié? S'il manque les instruments de contrôle indirect requis, les *expériences* de cet ordre ne produisent trop souvent que de brutales fluctuations des prix qui déstabilisent l'économie et aggravent considérablement les risques et les incertitudes dans la gestion des finances publiques et dans les dispositions politiques qu'il faut prendre pour en assurer la viabilité.

Il importe d'évaluer avec soin les effets macroéconomiques de la modification des prix relatifs, en particulier ses éventuelles conséquences négatives du point de vue de la stabilisation de l'économie. Il faut se garder d'un excès d'optimisme quant à l'élasticité de la production. En fait, il vaut mieux se montrer pessimiste, de façon à motiver l'adoption de mesures qui visent à prévenir les effets déstabilisateurs, en même temps qu'il est procédé à l'ajustement des prix relatifs. En raison des distorsions dont souffre souvent l'économie, une dépréciation du taux de change réel risque de provoquer une contraction de la production (par des effets de courbe en J); le passage à des taux d'intérêt réels positifs peut, sans guère stimuler l'épargne, accroître le coût de l'argent au point de perturber sérieusement les activités productives; de même, la déréglementation des prix peut, sans guère stimuler la production, avoir des conséquences très sensibles pour les consommateurs. Il importe de cerner ces effets et de mettre en place un dispositif qui permette de les circonscrire.

Afin de financer les dépenses nécessaires pour restructurer et restaurer l'économie et amorcer la croissance, il faut mobiliser suffisamment de ressources intérieures. Il est donc tout à fait crucial d'entreprendre le plus tôt possible les réformes requises dans le domaine des finances

publiques pour améliorer l'épargne budgétaire. Il faut en général procéder à une vaste réforme fiscale, et aussi réviser le système de programmation, de suivi et de contrôle des dépenses.

Une fois le programme amorcé, il faudra agir sur de nombreux fronts. Il est donc de la plus haute importance d'élaborer un cadre d'analyse qui permette de prendre en temps voulu les mesures qui s'imposent. Ce cadre d'analyse devra englober à la fois les travaux du Fonds en vue de la stabilisation de l'économie et ceux de la Banque mondiale, qui visent à promouvoir le développement et les intégrer de façon harmonieuse.

Il est bien dommage que nous ne vivions pas dans un monde néo-classique, où le système des prix fonctionnerait à la perfection, où il y aurait tout un ensemble de marchés sans frontières temporelles et où les agents économiques pourraient tirer parti d'anticipations rationnelles validant les modèles couramment présentés depuis quelque temps. Mais alors, le problème de l'ajustement serait aussi devenu élémentaire. Dans le monde bien réel que nous habitons, il faut élaborer des schémas plus réalistes, qui font entrer en ligne de compte les facteurs de distorsion et de rigidité, les limites dont les marchés sont prisonniers et notre compréhension imparfaite de l'environnement.

Dans leur conception même, les programmes d'ajustement devraient faire jouer les considérations ayant trait à l'économie politique. Il importe que les mesures soient formulées de manière telle que la répartition de la charge de l'ajustement soit jugée équitable. Dans le même temps, il faut fournir une assistance spéciale aux plus vulnérables pour limiter autant que possible les tensions sociales. Voilà qui requiert négociations et compromis. À quoi bon en effet entreprendre un programme qui vise à opérer un redressement budgétaire considérable en réduisant les salaires moyens de la fonction publique à un niveau égal ou inférieur au seuil de subsistance, pour qu'ensuite ce programme périclité parce que les fonctionnaires se mettent en grève ou deviennent corruptibles? La solution de rechange est-elle de faire des coupes sombres dans les services sociaux, dont nous avons un besoin impérieux, ou bien devrions-nous renoncer aux programmes de développement, qui ne porteront leurs fruits qu'à long terme? Peut-être faut-il se fixer comme objectif un redressement budgétaire plus modeste mais aussi plus réaliste, et un rythme de libéralisation moins rapide.

Enseignements à tirer par les institutions de Bretton Woods

Il est indispensable de coordonner efficacement les travaux des institutions de Bretton Woods et des divers organismes qui les composent. Le champ des programmes d'ajustement s'est progressivement

étendu au-delà de la traditionnelle stabilisation macroéconomique et couvre désormais de multiples domaines. Il est certes bon de spécialiser les fonctions de chaque institution car cela permet des économies d'échelle, mais cette spécialisation peut devenir excessive et faire sérieusement obstacle à la coordination des travaux. Il y a eu quelque progrès à cet égard, grâce à la collaboration entre les deux institutions et les autorités nationales, qui oeuvrent maintenant en commun à la préparation de documents-cadres de politique économique aux fins de la facilité d'ajustement structurel et de la facilité d'ajustement structurel renforcée. Comme la lutte contre la pauvreté est un impératif majeur, il y a sans doute lieu d'attendre quelque renfort de la part des diverses institutions multilatérales qui ont vocation d'agir sur ce front, et il est d'autant plus nécessaire d'avoir un système de coordination efficace.

Comment assurer cette coordination? À moins qu'un arbitre ne soit clairement désigné, il est à craindre en pareil cas que les débats ne traînent en longueur et ne freinent le processus d'ajustement. La solution en général retenue au niveau national face à ce genre de problèmes — à savoir la création d'une commission de planification ayant pouvoir de trancher — ne serait pas viable dans un contexte multilatéral à moins que l'on n'entreprenne d'établir une autre filière hiérarchique, ce qui serait peu souhaitable. Peut-être faut-il simplement mieux définir l'ordre des préséances entre les institutions multilatérales. Dans l'idéal, c'est au pays intéressé qu'il reviendrait d'assurer l'intégration du processus et de fournir les interprétations requises. Je préciserai tout à l'heure ce que recouvre cette double fonction.

Le problème de la coordination entre les institutions multilatérales ne doit pas masquer celui de la coordination de leur fonctionnement interne. En effet, chaque service a naturellement tendance à privilégier la mission qui lui est propre. Ainsi, le service chargé du secteur agricole prônera une augmentation des prix à la production, le service qui s'occupe des taux de change préconisera quant à lui une dépréciation de la monnaie, etc. Il est crucial pour la réussite du programme que toutes ces contributions disparates soient effectivement fondues en un tout harmonieux qui ne soit pas simplement la somme de ses divers éléments.

Il importe que les missions envoyées sur le terrain soient suffisamment étoffées et assurent une certaine continuité. À en juger par l'exemple du Ghana, je puis vous certifier que l'économie de nos pays est peut-être sous-développée, mais qu'elle est loin d'être simple. Comme bien souvent l'économie est de surcroît vulnérable, il convient de l'étudier très attentivement avant de se lancer dans telle ou telle expérience. Les services des institutions internationales devraient être parfaitement au fait des distorsions qui faussent le jeu économique et

être équipés techniquement pour entreprendre l'analyse experte qui s'impose, qu'il s'agisse de réformer notre système financier ou budgétaire ou notre régime de change. Par dessus tout, il importe qu'ils ne se laissent pas aller à tout considérer par le bout de leur lorgnette de pays industrialisés.

Il reste beaucoup à faire pour imaginer et élaborer un cadre administratif qui permette à coup sûr de mettre au point des programmes judicieusement conçus.

Enseignements à tirer par les pays concernés

Pour que le processus d'ajustement soit viable, les autorités du pays concerné doivent jouer un rôle moteur tout au long des diverses étapes : conception, négociations, élaboration de tout un train de mesures et exécution. Mieux, afin que le programme puisse être mené à bien, il faut que les autorités le considèrent comme leur création et non comme un ensemble de mesures qui leur sont imposées de l'extérieur, en échange des ressources financières qui font cruellement défaut. Aucun effort ne doit être épargné en vue de mobiliser le soutien politique nécessaire pour que le programme passe la phase critique des débuts et survive aux chocs exogènes qui peuvent se produire inopinément. À cet effet, il importe que le programme soit réaliste et donne des chances raisonnables, s'il est mené à bon terme, de mener à une croissance qui permette au pays de sortir de la crise qu'il traverse.

Les choix de société appellent inéluctablement des compromis. Les ressources étant limitées, il faudra prendre des décisions difficiles et des mesures qui toucheront diversement les différents groupes sociaux. Il y a les impératifs de la lutte contre la pauvreté et pour la protection de l'environnement. Il faut s'inquiéter aussi de la répartition des charges entre les générations actuelles et à venir. Tous ces choix ressortent à la souveraineté et à la politique nationale et ne peuvent être opérés que par les autorités du pays intéressé.

CONCLUSION

Manifestement, les accomplissements des pays en développement qui ont entrepris des programmes d'ajustement avec l'appui des institutions de Bretton Woods laissent beaucoup à désirer. Ce constat s'est imposé particulièrement durant la décennie qui s'achève, car les conditions extérieures se sont sensiblement dégradées. On peut en donner plusieurs explications. Il reste que, vu que l'origine des problèmes est d'ordre structurel et qu'ils sont profondément ancrés, il est indispensable de réexaminer et de repenser les programmes d'ajustement dans leur conception même et aussi du point de vue des choix et orientations qu'ils prescrivent.

Une suite de programmes de stabilisation n'est pas un substitut acceptable à un programme d'ajustement à moyen terme. Les goulets d'étranglement structurels, les déséquilibres sectoriels, les distorsions des prix qui entravent la production et la restreignent souvent à un niveau bien inférieur au potentiel de l'économie, de même que l'action réciproque de ces facteurs et des divers instruments macroéconomiques, posent des problèmes d'analyse complexes. De plus, il faut du temps pour éliminer ces contraintes, mieux armer l'économie pour faire face aux chocs exogènes et rendre l'appareil productif plus sensible aux variations des prix relatifs. L'horizon court des programmes de stabilisation et leur fixation exclusive sur les objectifs de balance des paiements font qu'il est difficile de s'attaquer à ces aspects du problème. Ils ont aussi souvent le défaut de mener à préconiser une ligne d'action qui, entachée d'un excès d'optimisme quant aux effets de la modification des prix relatifs, signifie souvent que récession et hausse du chômage sont le prix à payer pour atteindre les objectifs du programme. Voilà un tribut que l'on ne peut exiger à la légère de n'importe quel pays, moins encore d'un pays où la pauvreté fait rage.

À condition d'opérer les modifications requises dans la conception des programmes (le corpus des études économiques regorge déjà d'indications quant à la marche à suivre et, dans les premiers temps, le génie artistique peut amplement suppléer aux défaillances de la connaissance scientifique); à condition que la communauté internationale apporte les ressources requises (et le montant net de ces apports peut être fort modeste); et à condition de coordonner efficacement les activités de toutes les institutions intéressées et de pouvoir compter sur la détermination et l'engagement requis de la part du pays pour mener à bien le programme, alors il serait possible d'éviter le lourd tribut des pertes de production et parfois de vies humaines.

Dans tout cela le rôle crucial est sans doute celui qui échoit au pays directement intéressé. L'exemple du Ghana donne à penser qu'il est nécessaire de disposer d'une équipe unie et compétente sur le plan technique, à laquelle les autorités politiques font entièrement confiance. Cette équipe doit être capable non seulement d'exprimer les préoccupations des autorités et d'aider à mobiliser le soutien nécessaire pour le programme, mais aussi de tirer profit de l'expérience des autres pays qui ont entrepris des programmes d'ajustement et de faire part de sa propre expérience aux autres. C'est avec ces objectifs en vue que je lance un fervent appel en faveur de la création, au moins à titre temporaire, d'un Institut pour l'ajustement dans la croissance.

Cet Institut aurait un personnel relativement peu nombreux, composé d'universitaires et de fonctionnaires détachés par les institutions de Bretton Woods, et il serait particulièrement tourné vers les pays en développement. Convenablement constitué, cet organisme pourrait

être d'un grand secours pour les pays, en leur fournissant appui et collaboration dans la recherche de solutions simples pour promouvoir leur ajustement conformément aux objectifs que poursuivent les institutions de Bretton Woods. Cet Institut différerait des autres en ce qu'il aurait davantage pour vocation d'offrir un appui technique en vue d'actions concrètes, et ne s'occuperait pas tant de recherche et de formation. Il oeuvrerait à combler le fossé entre les pays en voie d'ajustement et les institutions de Bretton Woods, rendant ainsi leurs relations plus harmonieuses. À mon sens, un tel Institut pourrait fournir aux pays en voie d'ajustement un soutien technique considérable pour définir et formuler les choix d'ajustement à retenir.

Il aurait aussi pour rôle important d'éclairer les institutions de Bretton Woods sur certaines des questions qui préoccupent les pays engagés dans la voie de l'ajustement, et de concourir à la mise au point de stratégies d'ajustement viables.

Puisque cet Institut aurait pour but de favoriser le processus d'ajustement sous l'égide des institutions de Bretton Woods, il faudra bien sûr qu'elles lui assurent le soutien nécessaire. Mais en même temps, il lui faudra garder ses distances de façon à être crédible et accepté par les pays qui s'efforcent d'ajuster leur économie. Cette proposition gagnerait sans doute à être précisée mais il conviendrait de la mettre à l'examen au plus tôt afin d'apaiser les tensions qui ne font que monter et de favoriser la réussite des efforts d'ajustement. Aussi appellerai-je solennellement le Directeur général du Fonds et le Président de la Banque mondiale à prendre sans tarder des dispositions en vue de la création d'un Institut pour l'ajustement dans la croissance.

* * *

SIR JEREMY MORSE : Merci infiniment, Monsieur Abbey. J'invite maintenant Monsieur David Caygill à nous exposer le deuxième volet de cette conférence.

La restructuration économique en Nouvelle-Zélande depuis 1984

David Caygill

C'est pour moi à la fois un honneur et un plaisir d'avoir été invité à apporter ma modeste contribution à cette conférence Per Jacobsson.

Je suis sûr que le sujet de mon exposé aurait plu à Per Jacobsson, connaissant son souci de tirer de l'histoire des leçons pour l'avenir. La Nouvelle-Zélande n'est certes pas encore au bout du processus d'ajustement qui la mènera à une expansion économique durable, mais je crois que nous avons d'ores et déjà acquis certaines connaissances qui pourraient être utiles aux autres pays qui envisagent une réforme de leur économie. Ces enseignements sont à la fois d'ordre technique et politique.

Avec mon bagage d'homme politique, je suis naturellement enclin à donner une importance particulière à certaines questions telles que la crédibilité des mesures qui sont prises, la formation des anticipations et l'ordre de succession ainsi que la conduite des réformes. Je constate avec plaisir que ces aspects de la crédibilité et de l'économie politique des réformes sont de plus en plus considérés par les économistes d'école de même que par les institutions multilatérales comme des facteurs décisifs du succès ou de l'échec des efforts de libéralisation. Voilà un domaine où il ne peut y avoir de progrès à moins que les théories ne soient passées au banc de l'expérience.

Il semble qu'à l'origine des programmes de stabilisation et de libéralisation économique il y ait habituellement quelque « crise ». Permettez moi de décrire succinctement la crise que la Nouvelle-Zélande traversait jusqu'en 1984 et qui présentait certaines caractéristiques propres et d'autres communes à d'autres pays.

La Nouvelle-Zélande est une petite nation insulaire de trois millions d'habitants pour laquelle le commerce extérieur joue un rôle vital. Les exportations représentent à l'heure actuelle environ 20 % du produit intérieur brut (PIB) mais il faut se souvenir que, par le passé, ce pourcentage était parfois plus élevé. S'il est indéniable que l'agriculture fournit une part importante et actuellement croissante des recettes d'exportation, il n'est pas moins vrai que notre économie est beaucoup plus diversifiée que durant les années 50. Or, à l'époque, le niveau de vie des Néo-Zélandais était au troisième rang mondial. Depuis lors,

notre situation n'a cessé de se dégrader au point qu'au début des années 80, son PIB par habitant plaçait la Nouvelle-Zélande au dix-huitième rang des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Au cours des vingt années qui avaient précédé, nos gains de productivité avaient été les plus faibles de l'OCDE.

Nous avons vécu au-dessus de nos moyens pendant de longues années. Le stock de la dette publique — et surtout de la dette extérieure — s'était enflé rapidement.

Les problèmes de la Nouvelle-Zélande venaient de loin et n'avaient pas pour seule cause la dégradation de nos échanges commerciaux qui s'est produite durant les années 70.

Il est hors de doute, cependant, que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne et les rapides variations des prix du pétrole ont eu des incidences considérables sur notre commerce. Il y a bien eu de loin en loin, entre le milieu et la fin des années 70, des tentatives pour corriger les déséquilibres qui apparaissaient dans l'économie néo-zélandaise, mais chacune de ces tentatives a inmanquablement été suivie d'un revirement de politique.

Au début des années 80, tous les éléments d'une crise macroéconomique étaient présents en Nouvelle-Zélande : des orientations macroéconomiques insoutenables et une kyrielle de distorsions dans le fonctionnement du mécanisme des prix intérieurs, conséquence directe de la politique suivie, dont l'aboutissement a été le blocage des salaires et des prix institué en juin 1982, la réglementation des taux d'intérêt et la multiplication des aides directes à l'agriculture et à l'industrie.

À tout cela est venu s'ajouter un troisième élément qui devait contribuer à précipiter la crise : les garanties ou les participations financières que l'État a consenties pour d'importants projets. Il s'agissait pour l'essentiel d'investissements dans le secteur de l'énergie, qui ont en fait contribué au gonflement de la dette plutôt que du revenu national. Durant cette période, l'économie se caractérisait par une tendance globale à l'augmentation du chômage, des déficits internes et externes, et une inflation élevée (sauf entre 1982 et 1984, période de gel général des salaires, des prix, des loyers, des dividendes et des taux d'intérêt). La Nouvelle-Zélande a bien enregistré une expansion économique sensible au début des années 80, mais cette croissance ne pouvait se maintenir durablement.

La crise s'est précipitée à la veille des élections de 1984, suite à de grosses sorties de capitaux causées par des anticipations d'une dévaluation. Quatre jours après être entré en fonctions, le nouveau gouvernement, où j'occupais le poste de secrétaire aux finances, décidait de déréglementer les taux d'intérêt et de dévaluer le dollar néo-zélandais de 20 %.

Depuis lors, la Nouvelle-Zélande a été soumise à un vaste programme de réforme économique de type classique, qui lui a permis d'accomplir des progrès significatifs dans la voie de la stabilisation macroéconomique et de transformer l'une des plus réglementées, protégées et encombrées de distorsions des économies de l'OCDE en l'une des plus libérales, à de maints égards. Durant cette période, nous avons beaucoup apprécié le dialogue que nous entretenions avec le Fonds monétaire international et l'intérêt que la Banque mondiale portait au sort de notre pays.

D'aucuns trouveraient sans doute surprenantes certaines des mesures que nous avons adoptées, pour un gouvernement ostensiblement socialiste. À vrai dire, c'est précisément ce genre de réactions qui nous a compliqué la tâche quand il s'est agit de faire accepter notre politique. Mais est-il vraiment si surprenant de la part d'un tel gouvernement qu'il s'attache à démanteler un régime des droits de la propriété créé pour des raisons politiques, qui joue au bénéfice de certains groupes privilégiés et au détriment du plus grand nombre? Surtout quand cela semble être le meilleur moyen de rehausser les revenus réels dans l'ensemble de la société?

À mon sens, la stabilité des prix et la réduction de la dette sont des objectifs compatibles avec l'aspiration à l'équité sociale. L'inflation, de même que les déficits persistants, redistribue la richesse de manière capricieuse et peu souhaitable. L'ajustement a certes eu son coût, mais l'opinion publique s'est prononcée largement en faveur de la poursuite du programme gouvernemental de restructuration, afin que l'économie néo-zélandaise reste concurrentielle sur le plan international. Le jeu politique des groupes de pression a fait place à un large accord sur des orientations à moyen terme et sur la suppression en règle des aides publiques. La vanité des efforts précédemment déployés pour gérer la demande et susciter des phases d'expansion sans lendemain, qui coïncidaient avec notre cycle électoral de trois ans, est désormais largement reconnue.

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RÉFORME

Le schéma directeur sur lequel reposait la stratégie économique adoptée en 1984 comportait trois volets essentiels :

- l'élaboration de la politique économique dans une optique à moyen terme, l'accent étant mis sur sa cohérence et sa crédibilité;
- une politique financière et monétaire à moyen terme orthodoxe, visant à réduire le déficit budgétaire et à ralentir l'inflation;
- la suppression des aides sectorielles et des distorsions du régime fiscal, accompagnée d'une réforme de la réglementation,

de façon à ce que les ressources soient affectées aux secteurs les plus aptes à rehausser le revenu national et à ce que les agents économiques soient incités à améliorer leur productivité et à innover.

ORDRE DE SUCCESSION ET RYTHME DES RÉFORMES

Ces principes une fois posés, il nous fallait ensuite définir le rythme et l'ordre de succession des réformes qu'il convenait de suivre. C'est sur ce point que certains, au demeurant partisans de l'orientation générale des réformes, ont critiqué la démarche adoptée par la Nouvelle-Zélande. Je citerai par exemple un article paru en juin dernier dans *The Economist* («The Kiwi and the Koala», 24 juin 1989, pages 15-16) où il est dit :

Si la Nouvelle-Zélande a commis une erreur, ce n'est pas tant à cause du zèle avec lequel elle a entrepris de libéraliser son économie, mais plutôt de l'ordre dans lequel elle a procédé à cette libéralisation. Avec le bénéfice du recul, il semble que les maux causés à court terme par la restructuration auraient été bien moindres si le gouvernement s'était attaqué d'abord au marché le plus lent à réagir (entendez le marché du travail) et ensuite seulement au marché le plus prompt (le marché financier).

Je n'irai pas prétendre, surtout avec le bénéfice du recul, que nous avons toujours fait le bon choix. Mais le fait qu'aucun pays n'a jamais procédé avec succès dans cet ordre ne suffit-il pas à faire douter que ce soit la meilleure marche à suivre?

Je crois que la différence cruciale entre l'ordre de succession réputé idéal pour l'échelonnement des réformes et celui que nous avons adopté tenait à ce que nous considérions comme absolument essentiel d'établir notre crédibilité et d'annoncer clairement nos intentions pour le moyen terme, de manière à permettre le réajustement des anticipations. Ce genre de considérations complique l'analyse habituelle de ce qui constitue le cheminement idéal vers la réforme. Ces analyses théoriques se fondent souvent sur des modèles peu plausibles du comportement de l'État et de ses citoyens. Par exemple, la suppression des «distorsions», dont tiraient profit certains groupes sectoriels, sera inévitablement ressentie et décriée par ces groupes sociaux plus immédiatement qu'ils n'en percevront les avantages.

À mon sens, il faut se garder d'adopter une démarche trop graduelle, ou d'attendre pour entamer la réforme de certains secteurs d'en avoir fini avec les autres, parce que si les réformes procèdent pas à pas, cela risque de donner le temps à ceux qui ont à défendre des intérêts particuliers de s'unir pour imposer un revirement de la politique suivie. C'est particulièrement vrai les premiers temps, avant que les pouvoirs

publics n'aient pu donner créance à leur plan de réforme. À l'autre extrême, la libéralisation simultanée de tous les marchés, même si elle est souhaitable, n'est tout simplement pas réalisable. Les problèmes sont souvent complexes, nul ne peut en saisir d'emblée tous les aspects, et les réformes institutionnelles ne peuvent être mises en oeuvre du jour au lendemain. Voilà qui confirme peut-être la thèse selon laquelle il est préférable de centrer les efforts initiaux sur les mesures qui peuvent prendre effet rapidement et qui peuvent amener un réajustement rapide des anticipations, autrement dit de s'occuper d'abord du secteur financier.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'importance que peut avoir l'annonce préalable des objectifs poursuivis. Il est ainsi possible d'exposer clairement un plan d'action et, si ce plan est jugé crédible, de modifier les anticipations des agents économiques. Peut-être cependant n'est-ce pas une démarche très efficace durant les stades initiaux de la réforme parce que l'on peut toujours craindre un revirement de la politique gouvernementale. D'autre part, l'opinion publique ajoutera davantage foi au plan d'action annoncé s'il s'accompagne de dispositions d'ordre institutionnel propres à en favoriser la réalisation. En Nouvelle-Zélande, j'ai fixé au gouvernement le double objectif suivant : ramener le déficit financier à l'équivalent de 1 % du PIB en 1989/90, et dégager un excédent budgétaire en 1990/91. De plus, nous entendons ramener le taux d'inflation entre 0 et 2 % d'ici à décembre 1992. Il est à espérer que l'engagement politique qui sous-tend ces objectifs rehausse leur crédibilité et que les résultats seront donc à la mesure de nos attentes.

LES PROGRÈS DE LA RÉFORME EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Mesures immédiates

La réorganisation de l'économie néo-zélandaise est décrite en détail dans diverses publications, telle la récente *Étude économique* de l'OCDE consacrée à la Nouvelle-Zélande. J'aimerais, si vous me le permettez, attirer l'attention sur quelques réformes spécifiques qui illustrent ce que je viens de dire et dont les enseignements peuvent présenter un intérêt particulier pour d'autres pays.

Après avoir dévalué le dollar néo-zélandais en juillet 1984, le gouvernement a annoncé une série de mesures, dont le financement du déficit budgétaire par des opérations de marché, l'objectif étant de rétablir la crédibilité de la monnaie.

La portée et l'orientation de la réforme projetée sont apparues clairement lorsque le Ministre de finances de l'époque, Roger Douglas, a présenté le premier budget du gouvernement en novembre 1984. Ce

texte prévoyait une consolidation marquée du budget et la suppression des distorsions moyennant la rationalisation des aides à l'industrie et à l'agriculture et le relèvement des tarifs des services publics assurés par l'État en fonction du coût des prestations. Les aides à l'agriculture, y compris sous la forme de crédits concessionnels, devaient être rapidement éliminées. Le projet de loi de finances prévoyait en outre une assistance spéciale aux familles à faible revenu et diverses réformes fiscales, dont l'instauration d'un impôt sur les avantages accessoires. Le gouvernement a de plus annoncé pour 1986 la création d'une taxe générale sur les biens et services et d'autres réformes du régime fiscal. La suppression des aides à l'agriculture, dans un pays où c'est le secteur dominant, démontrait clairement la volonté de réforme du gouvernement. Elle donnait aussi plus de poids aux plaidoyers de la Nouvelle-Zélande en faveur de l'abandon des subventions et de la protection de l'agriculture dans les autres pays. L'un des résultats intéressants de cette politique est que les représentants des agriculteurs, au lieu de réclamer le rétablissement des aides publiques, se sont rendu compte qu'il était dans leur intérêt de préconiser des réformes dans les autres secteurs protégés, tels que l'administration centrale, le secteur manufacturier et l'industrie littorale.

Mise en flottement de la monnaie

Deux semaines après la présentation du budget, le contrôle des changes a été aboli. Quatre mois plus tard, il a été décidé de laisser flotter le kiwi (surnom du dollar néo-zélandais). L'ordre dans lequel ces mesures ont été prises témoignait d'une volonté crédible d'assurer une saine gestion économique et il a permis un élargissement du marché des changes avant que la monnaie ne flotte effectivement. Juste avant que le flottement du dollar néo-zélandais ne commence, nous avons aboli la réglementation qui faisait obligation aux institutions financières d'investir dans des titres d'État.

Le régime de flottement a bien fonctionné, puisque les écarts entre les taux acheteurs et vendeurs sont rapidement tombés à des niveaux comparables à ceux que l'on observe dans des pays à l'économie beaucoup plus développée. Le dollar néo-zélandais a en outre fait montre d'une stabilité raisonnable d'un mois sur l'autre.

Il est intéressant de rappeler les discussions qui ont abouti à l'adoption d'un taux de change flottant, d'autant plus que l'on entend couramment soutenir qu'aux premiers stades de la libéralisation, il convient de conserver le contrôle des changes.

Les partisans du régime de flottement fondaient en grande partie leur argumentation sur une analyse comparative des forces institutionnelles en présence; en effet, y a-t-il lieu de penser que les pouvoirs

administratifs et politiques sont mieux renseignés et plus motivés que les opérateurs du marché pour décider du juste prix des devises? De plus, est-il judicieux de renoncer à utiliser le taux de change nominal comme instrument d'ajustement durant la période de mutation profonde de l'économie? Ayant vu le taux de change «fixe» précédemment en vigueur subir sporadiquement de larges fluctuations, nous étions amenés à douter de l'efficacité d'un processus d'ajustement mû par des considérations politiques. Ne pas laisser les forces du marché dicter le prix des devises, ç'aurait été obliger le pouvoir politique à ménager des compromis délicats entre les divers groupements d'intérêts en présence.

Une des craintes que suscite la décision de laisser flotter la monnaie en période de désinflation est celle d'un «surajustement» des taux de change. Cela risquerait de se produire si la monnaie s'appréciait au point de dépasser ce qui est supposé être son niveau d'équilibre à long terme, parce que l'offre et la demande ne s'équilibrent pas à la même vitesse sur le marché des capitaux et sur celui des marchandises. À l'examen des diverses forces institutionnelles en présence, il me paraît douteux que le problème puisse être clairement tranché. En effet, il semblerait extrêmement difficile de se prononcer sur ce qui constitue le niveau d'équilibre à long terme du taux de change en période d'ajustement rapide. Dans la mesure où il est possible de porter une appréciation, les investisseurs seront enclins à fonder leurs décisions sur l'issue qu'ils anticipent plutôt que sur le niveau actuel du taux de change. Par exemple, lorsque le kiwi s'est considérablement apprécié par rapport au dollar australien, pendant l'année 1988, la plupart des exportateurs néo-zélandais ont poursuivi leurs opérations sans interruption. D'autre part, il n'est pas certain qu'une appréciation, puis une dépréciation du taux de change réel, entraînant successivement une expansion puis une contraction du secteur des biens non échangés, soit un processus d'ajustement moins efficace que d'autres formules possibles. Si à l'époque le taux de change avait été maintenu fixe, l'effort d'ajustement se serait reporté pour une large part sur les taux d'intérêt.

Comme l'a clairement démontré la tournure des événements en Nouvelle-Zélande et plus encore en Australie, les marchés des changes remplissent une fonction supplémentaire : les réactions des taux de change renseignent immédiatement sur la façon dont la gestion économique est appréciée. Voici qui peut paraître surprenant, mais pour un homme politique, cet état de choses peut présenter des avantages dans la mesure où il impose une certaine discipline, ce qui peut rehausser la crédibilité de l'action des pouvoirs publics et permettre d'accomplir plus aisément de réels progrès. Il y a un ultime argument en faveur du flottement pur et simple de la monnaie, régime que la Nouvelle-

Zélande maintient en vigueur depuis 1985, c'est que les autres formules finissent en général par coûter de l'argent aux contribuables, ainsi que les banques centrales du monde entier s'en sont rendu compte. Le flottement du taux de change, par contre, est une parade efficace contre la spéculation.

Le marché du travail

L'ordre dans lequel la réforme a procédé en Nouvelle-Zélande a suscité des critiques dans un autre domaine, celui de l'emploi. Souvent, cette remise en question néglige l'ampleur des réformes qui ont été opérées, en particulier dans le secteur public. De plus, en mettant un terme à la protection de l'économie contre les importations et en libéralisant le marché intérieur des biens et des services, il a été possible d'imposer une discipline sévère aux partenaires sociaux et de les inciter à établir des relations moins rigides dans le cadre de la législation en vigueur. En dernière analyse, l'attitude des diverses parties compte au moins autant que le cadre juridique du dispositif et l'on peut s'attendre à ce qu'elle évolue en fonction des possibilités qu'offre une économie plus adaptable où les règles du jeu ont été redéfinies.

Dès l'amorce du processus de réforme, le gouvernement a résolu de ne plus intervenir directement dans les négociations salariales et le recours à l'arbitrage a cessé d'être obligatoire. La loi de 1987 sur les relations du travail a autorisé les négociations décentralisées et, en 1988, les employés du secteur public ont été placés dans des conditions comparables à celles du secteur privé. Cette mesure a grandement contribué à l'effort de redressement des finances publiques. En effet, elle a permis de fixer une enveloppe de dépenses, alors que précédemment tout relèvement des traitements décidé par l'administration centrale aurait automatiquement donné lieu aux versements correspondants.

D'autres réformes auront sans doute aussi leur effet sur le marché du travail; je songe à une mesure prise en 1988, à savoir l'élimination des contingents et licences d'importation dans la plupart des branches de production et aussi à la suppression bilatérale des droits de douane entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui sera chose faite en 1990. Tout récemment encore, un certain nombre de réformes ont été amorcées en vue de rehausser l'efficacité des industries navales et portuaires.

La réforme du secteur public

Dans le secteur public, qui fournit quelque 40 % du PIB, nous avons effectué de multiples réaménagements.

Les activités marchandes de l'État ont été réformées grâce à l'instauration d'un ensemble de principes régissant les entreprises publiques, définissant les objectifs des activités commerciales du secteur public et donnant aux administrateurs davantage de latitude dans leur gestion. Les entreprises d'État sont désormais plus directement responsables de leurs résultats financiers, lesquels sont évalués par rapport aux normes qui s'appliquent dans le secteur privé. Les entreprises d'État ont des activités très diverses qui vont de la production d'électricité au contrôle du trafic aérien en passant par les télécommunications, les charbonnages, la foresterie et les services postaux.

Un certain nombre de ces entreprises d'État ont été privatisées ou sont en passe de l'être. Dans chaque cas, elles se sont vu retirer les privilèges administratifs ou le monopole dont elles jouissaient. Au nombre des réformes les plus radicales, je citerai la levée de l'interdiction qui était faite aux étrangers de posséder une ligne aérienne intérieure et la déréglementation quasi-totale des télécommunications, à partir du 1^{er} avril 1989.

La réforme du noyau central du secteur public, à vocation non commerciale, s'achèvera cette année à l'issue d'un processus continu qui a mené à une révision fondamentale des pratiques de gestion financière inégalée dans l'histoire de la Nouvelle-Zélande et pour une large part sans précédent où que ce soit dans le monde.

Le nouveau système de gestion financière distingue entre les participations que l'État détient dans les établissements publics et les «achats» de produits spécifiés. La comptabilité d'exercice deviendra progressivement la norme pour tous les organismes du secteur public. Le contrôle des intrants sera assoupli si bien que les entités publiques auront davantage à charge d'obtenir des résultats correspondant aux objectifs convenus.

La réforme s'est aussi étendue au domaine très important des structures institutionnelles qui sous-tendent la politique monétaire. Un texte de loi récemment adopté vise à donner à la Banque de Réserve (notre banque centrale) à la fois davantage d'autonomie et davantage de responsabilité dans la conduite de ses affaires. L'objectif primordial qui lui sera assigné sera d'assurer la stabilité des prix. Le Gouverneur passera avec moi un contrat de cinq ans traçant la voie à suivre pour parvenir à cet objectif et l'efficacité de sa gestion sera appréciée à l'aune des résultats qu'il obtiendra. C'est lui qui aura charge d'élaborer et de conduire la politique monétaire appropriée à cet effet.

Ces mesures relativement récentes qui ont profondément modifié le dispositif institutionnel d'intervention de l'État dans l'économie devraient rehausser le crédit accordé à la politique budgétaire et monétaire et en confirmer l'orientation sur le moyen terme. Certains diront

que si ces mesures avaient été prises plus tôt, la stabilisation macro-économique aurait été plus rapide et moins coûteuse. Mais il a fallu du temps pour mettre au point et déployer ce train de réformes. Dans une certaine mesure, elles nous ont été dictées par les enseignements que nous avons tirés des premières années d'application du programme d'ajustement.

BILAN ET PERSPECTIVES

J'en viens maintenant aux résultats que nous avons obtenus ou que nous espérons obtenir grâce aux réformes que nous avons mises en oeuvre. En dernière analyse, nos accomplissements n'ont de sens que s'ils répondent à des préoccupations sociales et au désir d'améliorer le bien-être de nos citoyens. Il importe de bien saisir les relations entre les réformes sociales et économiques et d'apprécier à quel point des programmes sociaux bien conçus peuvent faciliter le processus de réforme. À titre d'exemple, il n'aurait sans doute pas été possible ni souhaitable d'instaurer en Nouvelle-Zélande une taxe générale de consommation sans les compensations prévues pour les ménages à bas revenu et les assistés. Le progrès économique peut aider à atteindre les objectifs sociaux s'il donne aux gens les moyens d'améliorer les conditions et la sécurité de leur existence, tout en permettant à l'État de continuer à assurer les services sociaux prioritaires. Voici quelques statistiques qui montrent que le train de réformes commence à porter ses fruits :

- le taux d'inflation est tombé à 4,4 % pour l'exercice clos en juin 1989, contre une moyenne de 13 % sur les quatre années précédentes et une pointe de 18,9 % en 1987;
- le solde des transactions courantes est passé d'un déficit équivalant à 9 % du PIB en 1984 à un petit excédent pour l'exercice clos en juin 1989;
- le déficit financier de l'Etat (non compris les cessions d'actifs) a été ramené l'an dernier à 1,5 % du PIB et serait cette année équivalant à 1 % du PIB, contre 7 % en 1984;
- la dette publique extérieure, rapportée au PIB, est tombée de 41 % à 27 %; enfin,
- au cours de l'année écoulée, la productivité de la main-d'oeuvre dans le secteur manufacturier a, estime-t-on, augmenté de 11 %.

Après tous ces changements, notre expansion économique naissante est maintenant assise sur des bases solides et durables.

La réforme agraire

Le déroulement du processus d'ajustement au niveau microéconomique peut s'illustrer par l'exemple de l'agriculture, secteur vital de l'économie néo-zélandaise, qui est l'un des premiers à avoir été réformé. Pour une nation aussi tributaire que la nôtre du commerce avec l'étranger, l'avenir du secteur agricole est étroitement lié à la politique qui régit les échanges extérieurs de nos partenaires commerciaux. J'ai le sentiment qu'à bien des égards les réformes accomplies par la Nouvelle-Zélande dans les domaines de l'agriculture et de la protection commerciale peuvent servir d'exemple à bien d'autres pays.

Voici ce que déclarait en mai 1988 le Centre national de politique vivrière et agricole :

Le seul exemple convaincant de réforme fondamentale de la politique agricole dans un pays développé est celui de la Nouvelle-Zélande...

Si l'on ne peut certes inférer de l'exemple de la Nouvelle-Zélande que les États-Unis, la Communauté européenne et d'autres pays ou groupes de pays vont à coup sûr modifier aussi radicalement l'orientation de leur politique agricole, il est néanmoins important de reconnaître que ce genre de réformes n'est plus seulement du domaine de la théorie.

Il y a maintenant assez longtemps que nous avons commencé à supprimer les aides à l'agriculture pour pouvoir évaluer les conséquences de cette décision.

Comme le voudrait la théorie économique, le changement dans la politique d'aide à l'agriculture a eu des effets particulièrement marqués sur le prix de la terre, facteur de production disponible en quantité fixe. Le prix des terres agricoles, qui avait atteint un niveau record en 1982 au terme d'une hausse encouragée par le niveau élevé des subventions, s'est effondré à la suite des réformes adoptées en 1984 et de la baisse des revenus agricoles en 1985/86.

Face à la dégradation de leur situation financière et à l'enchérissement du crédit, les agriculteurs ont réagi de diverses manières. Les dépenses consacrées aux engrais et à l'entretien des équipements ont diminué. L'endettement du secteur a été réduit et certains agriculteurs ont choisi ou ont été forcés de changer de métier. La production s'est par ailleurs beaucoup diversifiée, témoin par exemple les progrès de l'élevage des cervidés. Les efforts de commercialisation ont été intensifiés et les activités de transformation qui engendrent une valeur ajoutée ont pris le pas sur la simple commercialisation de produits.

Bien que certains agriculteurs soient encore dans une passe difficile, beaucoup semblent être parvenus à redresser leur situation financière en procédant aux aménagements nécessaires dans leur bilan, et les dépenses d'équipement et d'entretien ont commencé à augmenter. De plus, sous l'effet de l'amélioration des perspectives du secteur, le prix des animaux sur pied est en hausse depuis quelque temps, de même

que le volume des ventes de terres et les prix de nombreuses catégories de terres agricoles.

CONCLUSION

Permettez-moi maintenant de résumer les conclusions que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande est enclin à tirer des cinq années passées.

Il semble que certaines des toutes premières réformes qui ont été menées à bien, par exemple le flottement du dollar néo-zélandais, ont beaucoup fait pour affirmer la détermination des pouvoirs publics et pour faire transparaître plus clairement le sens de la politique gouvernementale. Il semble aussi qu'en raison de la rapidité avec laquelle les aides à l'agriculture ont été éliminées, il a été plus facile de faire accepter le programme de réforme des droits de douane et des licences d'importation qui a été lancé ultérieurement. Résultat notable en effet, le lobby des agriculteurs s'est convaincu que les réformes à venir allaient dans le sens de leurs intérêts et il a soutenu par la suite diverses initiatives gouvernementales.

Une des grandes leçons fournies, nous semble-t-il, par les cinq dernières années, c'est qu'il ne peut y avoir de progrès fondamental sans une réforme des institutions, dans le secteur public comme ailleurs. À défaut, les forces qui ont produit les résultats médiocres des années précédentes risquaient de prendre à nouveau l'ascendant. Parallèlement à ces réformes, il apparaît qu'en annonçant d'emblée leurs objectifs, les autorités gouvernementales peuvent présenter de façon convaincante le sentier d'ajustement qu'elles sont résolues à suivre et modifier en conséquence les anticipations des agents économiques. Voilà qui donne à penser qu'il convient autant que possible d'adopter les réformes institutionnelles requises dès l'amorce du processus d'ajustement.

Le champ des réformes entreprises en Nouvelle-Zélande est vaste et elles ont été déployées à une cadence rapide. C'est un processus continu. Nous avons décidé dès l'abord qu'en adoptant une démarche trop graduelle, le gouvernement aurait plus de mal à donner créance à son programme de réforme. Parce que nous avons démontré notre volonté d'agir et notre détermination, le processus d'ajustement a été moins pénible, car chacun s'est mis à la tâche et a entrepris les adaptations nécessaires au lieu de perdre du temps à plaider pour que les pouvoirs publics reviennent sur leurs décisions. De plus, comme nous avons maintenu avec constance l'orientation à moyen terme de notre programme et déclaré clairement nos intentions pour l'avenir, les anticipations ont pu s'adapter d'une manière propre à maximiser les progrès économiques aussi bien à court qu'à long terme. C'est ainsi que la

Nouvelle-Zélande, qui souffrait de graves déséquilibres macroéconomiques, a été transformée en une nation à l'économie raisonnablement stable et capable d'adaptation. Les taux de chômage et d'endettement sont encore élevés mais les réformes d'ordre microéconomique ont servi à renforcer le tissu de l'économie néo-zélandaise et permettent d'attendre des progrès sensibles et une avancée continue et dynamique. Nous avons la conviction que ces réformes donnent de solides assises à une durable croissance non inflationniste.

Questions et réponses

Sir Jeremy Morse — Nous en arrivons maintenant aux questions et réponses et vous pouvez poser vos questions de deux manières. Vous trouverez au dos du programme qui vous a été remis une feuille blanche que vous pouvez remplir et donner à l'huissier, qui nous l'apportera; vous pouvez aussi vous lever et poser votre question à la cantonade. J'aimerais autant que les questions soient lues au micro.

Pendant que vous préparez vos questions, permettez-moi simplement de dire que, même dans un si vaste auditoire, je crois qu'il a rarement été donné à la plupart d'entre nous d'entendre des récits aussi passionnants et riches en rebondissements dramatiques, vécus personnellement par ceux qui nous les ont présentés.

Nos conférenciers d'aujourd'hui ont tous deux mis en relief certains impératifs : sur le plan technique, s'assurer que les réformes s'opèrent en bon ordre; sur le plan politique, veiller à donner créance au programme de réformes. À titre de simple aperçu de ce qui a été dit, chacun d'eux a fait un large tour d'horizon des tâches qu'impose la mise en oeuvre d'un programme d'ajustement, en soulignant tout particulièrement qu'il fallait se garder d'un excès d'optimisme quant aux élasticités de l'économie.

M. Abbey a fait l'historique de l'ajustement auquel le Ghana a procédé avec méthode depuis 1983 et il en a tiré les enseignements. En conclusion de son exposé, il a préconisé la création d'un Institut qui aurait pour vocation d'enrichir et de développer les relations de collaboration entre le Fonds et la Banque mondiale, d'une part, et les pays, d'autre part, pour leur permettre de travailler ensemble de façon plus harmonieuse et plus fructueuse.

M. Caygill a commencé par décrire les origines de la crise à laquelle la Nouvelle-Zélande était confrontée, à savoir ses faiblesses structurelles et sa situation macroéconomique. Il a ensuite exposé successivement le programme de réforme du gouvernement, les critiques suscitées par ce programme, les réponses faites à ces critiques, et enfin les choix qui ont été opérés. Il a conclu en rappelant que la restructuration économique est un processus de longue haleine.

Voilà donc deux exemples de stratégies nationales d'ajustement qui ont porté leurs fruits. Et maintenant, la parole est à l'assistance. Qui souhaite poser la première question?

Allons, un brave volontaire pour ouvrir le feu! Jusqu'ici, je n'ai qu'une seule question écrite. J'aimerais en recevoir d'autres soit par écrit, soit de la salle. Voici la question que j'ai sous les yeux, qui s'adresse aux deux conférenciers : «Vous avez souligné que l'ajustement ne saurait réussir à moins qu'il ne bénéficie d'un soutien politique; pourriez vous expliquer comment vous vous y êtes pris pour susciter ce soutien politique et l'entretenir au long du déroulement du programme?»

Joe, vous voulez bien commencer?

J.L.S. Abbey. — Dès le début, nous nous sommes souciés très sérieusement de mobiliser le soutien politique voulu en faveur du programme. C'est cette préoccupation qui a présidé au choix non seulement des experts techniques dont nous nous sommes entourés, mais aussi des orientations politiques que nous avons retenues au moment de l'élaboration proprement dite du programme. Ce souci a transparu aussi dans la façon dont nous avons essayé d'expliquer notre programme à la population, en maintenant la discussion à un niveau qui permette à tous d'y prendre vraiment part.

L'un des exemples auxquels je songe, c'est la manière dont nous avons décidé de nous adresser à la population pour présenter la dévaluation. Si, techniquement, il s'agissait bien de dévaluer, ce que nous avons dit, c'est que le taux de change restait officiellement inchangé, mais que nous allions instituer un système de primes et de redevances. Et tout le monde s'est mis à parler de la dévaluation en termes de primes et de redevances, car il était clair pour tous que les devises jouaient un rôle critique dans l'économie. Alors, dire qu'une prime serait versée à quiconque rapporterait des devises au pays, par la production de biens et de services, voilà qui était compréhensible pour tous.

Il n'était pas difficile non plus de faire comprendre que, pour payer ces primes à la production, nous n'allions pas faire fonctionner la planche à billets, et qu'il fallait donc imposer des redevances aux utilisateurs de devises, à ceux qui en dépensaient. C'est ainsi, entre autres, que nous avons fait comprendre aux gens l'importance de la dévaluation, d'une manière qui leur a permis de prendre part aux discussions.

Nous nous sommes aussi assurés des appuis politiques nécessaires pour ce processus. Ainsi, en encourageant les débats publics et en orientant correctement les discussions, à l'aide des appuis qui nous ont été fournis, nous avons pu mobiliser l'opinion en faveur de notre action.

Sir Jeremy Morse. — Merci beaucoup. David?

David Caygill. — Le parallélisme est fascinant. Je crois que je peux signaler deux éléments importants. Premièrement, la crise que j'ai évoquée a fait naître dans l'opinion publique un très puissant mouvement en faveur d'un changement radical. Les Néo-Zélandais en étaient vraiment venus à penser en 1984 que nous avons presque tout essayé, sauf une politique d'orthodoxie économique et qu'il était temps de s'engager résolument dans cette voie.

De plus, le nouveau gouvernement s'est attaché à confirmer le sentiment général, à savoir que nous étions aux prises avec des problèmes graves et qu'il fallait y rechercher des solutions radicales. C'est précisément ce que nous avons entrepris peu après le mois de juillet 1984 en organisant une conférence économique au sommet. L'Australie nous avait montré l'exemple l'année précédente et l'expérience semblait avoir réussi et permis d'unifier solidement les forces qui y militaient pour le changement.

Nous avons convoqué dans notre capitale les dirigeants des principaux groupes de pression économiques — ainsi que de nombreux groupes sociaux pour une réunion de trois jours et nous leur avons soumis tout un ensemble de documents que nous venions de recevoir du Trésor et de la banque centrale, décrivant la situation économique à laquelle notre pays était confronté.

J'aimerais aborder un autre aspect de la question. Franchement, dans bien des cas, nous sentions que nous n'étions pas soutenus politiquement, par exemple lorsque nous avons instauré la taxe générale sur les biens et services. À cet égard, notre système parlementaire a joué à notre avantage. En Nouvelle-Zélande, le gouvernement a, par définition, la majorité au Parlement. Il nous a paru légitime de nous prévaloir de cette majorité et d'annoncer l'instauration de ladite taxe. En fait, cela revenait à déclarer aux gens : ce n'est pas la peine de vous évertuer à nous dire que vous ne voulez pas de cette taxe, mais nous sommes disposés à vous consulter sur les modalités de son application. Après quoi, nous nous sommes mis en campagne pour mobiliser l'opinion en faveur de notre action, et nous avons utilisé la presse, les media électroniques, et j'en passe. Nous avons effectué sondage après sondage, pour mesurer nos progrès. Et nous avons constaté avec satisfaction que l'opinion publique réagissait bien dans le sens voulu aux arguments que nous présentions.

Sir Jeremy Morse. — Merci beaucoup. Y a-t-il une autre question? Oui, je vous écoute.

Question dans l'assistance. — Ma question s'adresse à M. Caygill. Je viens de Suède, or les difficultés économiques qui se posent dans mon pays sont semblables à celles de la Nouvelle-Zélande. Aussi aimerais-

je savoir comment le problème du chômage se présente en Nouvelle-Zélande et ce que vous comptez faire pour y remédier.

David Caygill. — Je peux commencer par vous donner les chiffres. Nous avons à l'heure actuelle un taux de chômage d'un peu plus de 7 % de la population active, d'après les résultats d'une enquête auprès des ménages. C'est un taux très élevé pour la Nouvelle-Zélande, si l'on se réfère au passé. Nous pensons cependant qu'il est légèrement inférieur au niveau qu'a atteint le chômage, au faite de l'effort d'ajustement, dans bon nombre d'autres pays qui ont suivi un processus de redressement économique similaire.

Nous nous sommes attaqués au problème du chômage de deux façons. Premièrement, en continuant à affirmer publiquement qu'en dépit de la montée du chômage, les réformes économiques demeurent justifiées et nécessaires et qu'en fait, sans ces réformes, il ne saurait y avoir de solution durable au chômage. Deuxièmement, nous nous sommes efforcés de lutter contre le chômage en développant les programmes de formation et de recyclage. L'accroissement des dépenses publiques dans ce domaine a produit de bons résultats en ce sens qu'il a été possible de trouver du travail pour un certain nombre de gens, mais nous n'avons pas encore suffisamment progressé pour faire baisser le chiffre global des sans-emploi.

Nous avons tout juste commencé cette année, au début de notre hiver austral, à discerner les prémices d'une baisse saisonnière du chômage, car notre économie commence à se relever de la récession qui s'était amorcée à la fin de l'année 1987.

Sir Jeremy Morse. — Merci.

Question dans l'assistance. — Encore une question pour M. Caygill. Pourriez-vous, s'il vous plaît, indiquer, ou du moins préciser en quoi la politique budgétaire et monétaire et la gestion économique de Roger Douglas diffèrent fondamentalement de celles que vous appliquez aujourd'hui. L'action menée par Roger Douglas semble bien avoir été conforme à l'orthodoxie économique. Il y a d'ailleurs eu un article à ce propos dans le *Wall Street Journal*. Alors je me demandais, où sont les différences fondamentales?

David Caygill. — La question, au cas où tout le monde ne l'aurait pas entendue, est la suivante. Y a-t-il des différences marquées entre la politique que nous menons actuellement, dont j'ai la charge, et celle de mon prédécesseur, Roger Douglas? Il a aussi été fait référence au satisfecit que lui a récemment décerné le *Wall Street Journal*.

À vrai dire, vu que sa politique ne lui a valu que des éloges dans tous les cercles internationaux, je ne vois aucune raison de m'en dissocier. Ma réponse tient donc en peu de mots : non, il n'y a pas de différence

majeure, à mon sens. Mais la principale explication à cela n'est pas celle qui s'impose immédiatement, à savoir que cette politique semble donner de bons résultats; plus encore, cela tient tout simplement à ce que je faisais partie du même gouvernement. J'étais l'un des deux adjoints de Roger Douglas. Et toutes ou presque toutes les mesures que j'ai évoquées dans le cours de mon exposé ont résulté de décisions collégiales, en conseil des ministres. Roger Douglas avait l'imagination très vive et savait à merveille formuler les orientations de la politique économique et leur donner corps. Mais toutes ces orientations étaient le fruit du processus de décisions collégiales par lequel nous nous gouvernons.

Sir Jeremy Morse. — Merci. Permettez-moi de poser à M. Abbey une question écrite d'une louable concision : «Vous avez dit que l'inflation est encore élevée au Ghana. A quel niveau se situe-t-elle et pourquoi?»

J.L.S. Abbey. — Il est facile de répondre à la première partie de cette question : le taux d'inflation est d'environ 20 à 25 % par an. Nous espérons cette année, en 1989, le ramener à 15 %, c'est notre objectif, mais il semble y avoir peu de chances de l'atteindre.

Pourquoi? Nous ne sommes pas parvenus à faire fonctionner la politique monétaire comme nous l'aurions souhaité, ce qui est peut-être dû au fait qu'il y a de graves faiblesses institutionnelles dans notre secteur financier. C'est là un sujet que nous aurions dû aborder beaucoup plus tôt, l'examen du secteur financier et de son fonctionnement. Ces faiblesses tiennent à ce que les banques commerciales sont en situation d'oligopole et, d'un côté, demandent aussi cher qu'elles peuvent pour leurs prêts mais, de l'autre, rémunèrent chichement les dépôts. En plus, elles n'ont guère de ressources à prêter, car elles collectent relativement peu de fonds des déposants.

En général, sur les marchés financiers, on aurait l'option de se reporter sur des titres d'État, mais comme cette possibilité n'existe pas chez nous et qu'il n'y a pas d'autre option que de déposer son argent en banque, nous pensons que la plupart des gens ont retiré leurs avoirs financiers de l'économie en passant par le marché des changes ou en achetant des biens réels. La défaillance de la politique monétaire est donc une des raisons de cette inflation encore élevée. Nous pensons que, peut-être, si nous parvenons à faire un peu mieux fonctionner la politique monétaire, nous aurons davantage d'épargne financière.

Sir Jeremy Morse. — Merci.

Question dans l'assistance. — J'ai une question pour M. Caygill. Vous avez dit, je crois, je n'en suis pas très sûr, que l'une de vos réformes avait consisté à faire passer le secteur public au système de la comptabilité d'exercice. Si c'est bien le cas, pourriez-vous expliquer le bien-fondé de cette réforme?

David Caygill. — Oui, c'est effectivement ce que j'ai dit. C'est une réforme que nous venons tout juste d'entamer et qui prendra quelques années. Notre objectif est qu'à la fin de 1991 toutes les administrations publiques soient passées au système de la comptabilité d'exercice. À ce moment-là, nous pourrions établir un bilan consolidé des opérations de l'ensemble du secteur public, ce qui ne nous est certes pas possible actuellement.

Le simple fait qu'il n'y avait pas de bilans distincts pour la plupart de nos administrations me donne à penser que les services administratifs n'avaient pas une idée juste de la valeur des actifs dont ils étaient responsables et que le système de la comptabilité d'exercice présente donc certains avantages par rapport à celui de la comptabilité de caisse.

Nous croyons que la gestion du secteur public sera considérablement améliorée si au lieu de considérer les flux de trésorerie nous faisons le compte des ressources totales, y compris les biens d'équipement, dont dispose chaque administration, pas seulement les services marchands mais aussi les départements administratifs de base. Ce nouveau système de comptabilité — qui n'a certes rien de nouveau pour le secteur privé mais qu'il est relativement inhabituel de voir appliquer au secteur public — nous y voyons la contrepartie de la plus grande autonomie de gestion donnée à nos services administratifs. Nous ne sommes toutefois guère disposés à leur accorder plus d'autonomie s'ils n'ont pas des outils de gestion appropriés.

Sir Jeremy Morse. — Merci. Passons maintenant à une question écrite adressée à M. Abbey. En voici le libellé : «L'élément majeur des programmes d'ajustement structurel des pays d'Afrique est la promotion des exportations de produits primaires. Or c'est un fait que plus l'Afrique exporte, moins ses produits lui rapportent, qu'il s'agisse du cacao, du café, du coton, etc. Quelle issue y a-t-il? Vaut-il mieux produire pour assurer sa propre autosuffisance ou pour l'exportation?»

J.L.S. Abbey. — La question du cacao a été soulevée plusieurs fois car le fait est que depuis quelque temps, l'offre mondiale de cacao croît à un taux d'environ 7 % par an, alors que la consommation n'augmente que de 2 % l'an. Il y a eu plusieurs études là-dessus, dont la conclusion a été que cette situation est au fond ce à quoi l'on aboutit lorsqu'on conseille aux pays, un par un, de dévaluer leur monnaie et d'accroître les prix à la production.

Je crois que certains observent le rétablissement de la filière cacao au Ghana et déclarent que la réussite du programme de redressement du Ghana a contribué à cette saturation du marché du cacao. Mais, bien entendu, cela est démenti par l'agronomie même du cacao. En vérité, il faut en général de cinq à sept ans avant que la campagne de

plantation du cacao ne produise ses bienfaits, or c'est plus que n'a duré jusqu'à présent notre période d'ajustement.

À mon sens, il importe que nous nous employions à diversifier notre base d'exportations. Notre problème, c'est que nous avons très peu de produits à exporter et que, le plus souvent, nous exportons dans un très petit nombre de pays. Il nous faut étudier les débouchés et entreprendre d'autres cultures. Au Ghana, par exemple, nous envisageons la possibilité de produire des ananas et d'autres fruits pour l'exportation.

Je ne crois pas qu'il nous faille choisir entre produire pour notre propre marché ou pour l'exportation. Nous devons produire pour l'un et l'autre. L'une des difficultés, à mon avis, et mon message s'adresse en particulier aux autres pays d'Afrique, c'est qu'il importe que les institutions de Bretton Woods ne se contentent pas de présumer que la dévaluation de notre monnaie nous donnera automatiquement la souplesse et la faculté d'adaptation nécessaires pour ce faire. C'est peut-être vrai dans le cas des pays développés. Je crois cependant qu'il nous faut chercher à libérer l'économie de nos pays des contraintes qui font que la production est si lente à réagir aux variations de l'offre et de la demande.

Nous vivons dans un monde gouverné par les forces du marché et, pour survivre dans cet environnement, rien ne sert de piétiner sur place et de répéter sans cesse que notre situation ne se prête pas à l'ajustement, à cause de la nature de notre manque de débouchés. Nous devons améliorer le fonctionnement des marchés, saisir les occasions qui s'offrent. Voilà ce qu'il nous faut accomplir, au lieu de nous perdre en spéculations du genre : si nous produisons plus, nous risquons de perdre davantage...

Il est vraiment essentiel à cet égard que nous prenions l'analyse un peu plus au sérieux. Je pense qu'il nous faut dynamiser notre économie, lui donner la capacité de réagir aux occasions qui se présentent. Sinon, notre effort d'ajustement sera toujours très pénible et laborieux.

Sir Jeremy Morse. — Merci. Encore deux questions.

Question dans l'assistance. — Si vous le permettez, ma question s'adressera aux deux conférenciers. Vous nous avez présenté deux exemples de redressement plutôt réussi et j'aimerais en savoir un peu plus sur l'arrière-plan politique de cette réussite. Est-ce que les deux orateurs pourraient, tour à tour, préciser quels sont les éléments de bonne fortune qui ont contribué au succès de leur programme?

Sir Jeremy Morse. — Voilà une excellente question. Peut-être devons-nous nous en arrêter là. Nous verrons combien de temps cela prendra. David, à vous d'y répondre le premier.

David Caygill. — Au risque de choquer l'assistance, je dirais que l'un des heureux hasards dont nous avons bénéficié a été l'intervention d'un pays de l'hémisphère nord que je ne devrais sans doute pas nommer. Ne voilà-t-il pas qu'ils sont venus en Nouvelle-Zélande et qu'ils ont fait couler un navire qui se trouvait être à l'ancre dans le port d'Auckland. Je dis que c'était un heureux hasard parce que cet incident a détourné l'attention de l'opinion publique néo-zélandaise de certains aspects de l'économie...(rires).

Nous avons pu tirer parti fortuitement d'incidents internationaux de ce genre. Le désaccord qui nous a opposés à un autre pays à propos d'armes nucléaires, *et caetera*, est à ranger dans la même catégorie.

Permettez-moi de souligner que nous n'avons pas sciemment entrepris d'emblée d'exploiter ainsi ces incidents. C'étaient des événements qui avaient leur importance propre. Mais il s'est trouvé qu'en des temps où des gens comme Roger Douglas et moi-même étaiement préoccupés par la conduite de l'économie, l'attention du pays était pour une large part tournée vers d'autres problèmes. Je n'ignore pas que, par le passé, ce genre de situation a parfois été exploité à des fins peu louables. Nous avons le sentiment d'avoir pu en faire un usage plus bénin.

Sir Jeremy Morse. — Merci beaucoup. Joe?

J.L.S. Abbey. — À vrai dire, c'est surprenant. Avec le recul du temps, je dirais que nous avons littéralement tiré profit de la sécheresse de 1982-83 pour mettre en oeuvre notre programme d'ajustement. Il nous a paru évident que si nous attendions jusqu'à ce que les récoltes s'améliorent, il serait bien plus difficile de lancer le programme d'austérité dont nous savions que le pays avait besoin.

Personne n'ignorait que ce n'était pas quelque programme financier tendant à relever le coût des importations mais bien le fait que nous manquions de denrées alimentaires à cause de la sécheresse qui nous imposait l'austérité; et aussi le fait que nous avons vu affluer du Nigéria un million de Ghanéens, qu'il nous fallait absorber dans nos campagnes. Nous avons donc fait le meilleur usage possible de la sécheresse, parce que les gens étaient prêts à en prendre leur parti. Bien entendu, il fallait mettre en place une politique des revenus qui garantisse que personne n'irait faire étalage d'une consommation ostentatoire et nous causer des problèmes alors que nous essayions de mettre en oeuvre le programme.

Il importait donc d'être cohérents et de faire en sorte que, si pénible qu'en soient les conséquences, nous nous en tenions à notre objectif, qu'avec une aide économique, à la suite de la sécheresse et sous l'effet des mesures d'incitation par les prix que nous avons aussi prises, les gens se mettent à planter du maïs plus activement que jamais. Et notre politique des revenus allait dans le même sens, visait à disséminer

l'idée que, quels que soient les investissements que nous entreprenons, nous devons en assumer ensemble la charge, les risques, et nous commencerons à en récolter ensemble les bénéfices.

Voilà donc en quoi a consisté notre bonne fortune.

Sir Jeremy Morse. — Merci. Décidément, l'art de la politique est de faire en sorte qu'à quelque chose malheur soit bon.

Voilà qui nous amène à l'issue de cette discussion. J'ai encore une petite liasse de questions et je suis sûr que certains d'entre vous en ont d'autres. Vous aurez l'occasion d'en discuter avec les conférenciers tout à l'heure à la réception. Et d'ici quelque temps, vous pourrez disposer d'une transcription par écrit. Nous publierons le texte de leurs exposés ainsi que des réponses qu'ils ont faites à vos questions, lesquelles étaient toutes excellentes, à mon avis.

Avant que je n'en vienne à la conférence de l'an prochain, je pense que nous devrions remercier les conférenciers comme le veut la tradition. (Applaudissements)

L'an prochain, le Fonds et la Banque mondiale tiendront de nouveau leur Assemblée annuelle à Washington, aussi notre conférence aura-t-elle lieu ici le dimanche 23 septembre 1990. Nous aurons un seul conférencier l'année prochaine : Paul Volcker.

J'espère avoir le plaisir de vous revoir en cette occasion. Je vous remercie.

Biographies



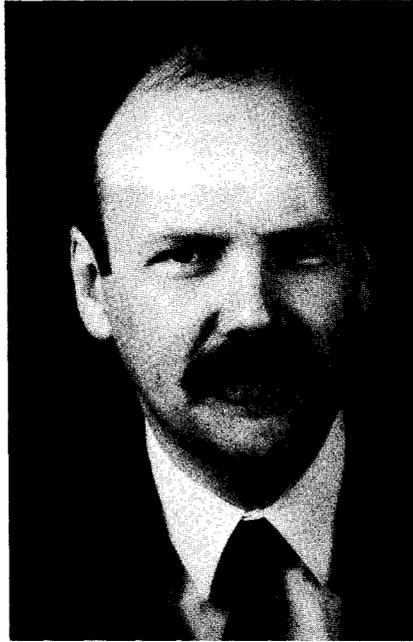
M. J.L.S. Abbey est Haut Commissaire du Ghana au Royaume-Uni depuis 1986. Né en 1940, M. Abbey a fait ses études à la London School of Economics and Political Science (où il a obtenu une licence d'économie), à la Iowa State University of Science and Technology (maîtrise ès sciences et doctorat de statistiques) et à l'University of Western Ontario (maîtrise d'économie).

De 1964 à 1968, il est agent assistant au Bureau central de statistiques du Ghana et de 1968 à 1974 il enseigne à l'University of Ghana. De 1971 à 1973, il est placé en disponibilité par l'University of Ghana et il enseigne en qualité de maître de recherches assistant à l'University of Western Ontario.

De 1973 à 1974, il est agent de recherche à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à New York. De retour au Ghana, il occupe les fonctions de membre permanent de la commission nationale de planification économique et de statisticien du gouvernement au Bureau central de statistiques de 1974 à 1978, et d'économiste du gouvernement au Ministère de la planification économique de 1975 à 1978. De 1978 à 1979, il est Commissaire à la planification économique et en 1979 il devient aussi Commissaire aux finances et au commerce extérieur.

En 1980, M. Abbey est nommé directeur et président du Conseil d'administration de la Premier Bank au Ghana et de 1982 à 1983 il est membre du Comité national de surveillance économique. En 1983, il devient Secrétaire exécutif du Comité de suivi et d'exécution de la politique économique. De 1984 à 1986, il occupe les fonctions de Haut Commissaire du Ghana au Canada et il prend son poste actuel en 1986.

M. Abbey a été économiste consultant pour le Programme des Nations Unies pour le développement et auprès de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Il a écrit un grand nombre d'articles qui sont parus dans diverses publications savantes. Il a été fait Compagnon de l'Ordre de la Volta en 1979.



David Caygill est Ministre des finances et Ministre du budget de la Nouvelle-Zélande.

Né en 1948, M. Caygill a fait ses études à l'University of Canterbury, où il a obtenu une licence ès lettres en 1970 et une licence en droit en 1974. De 1975 à 1978, M. Caygill est employé par un cabinet juridique de Christchurch. En 1978, il est élu au Parlement où il représente la circonscription de St. Albans.

Durant le premier mandat du quatrième gouvernement travailliste (1984-87), M. Caygill se voit confier les portefeuilles du commerce et de l'industrie, du développement national et le secrétariat aux finances. Le gouvernement ayant été reconduit dans ses fonctions en 1987, M. Caygill est nommé Ministre de la santé et il détient ce portefeuille en même temps que celui du commerce et de l'industrie. En septembre 1988, lorsqu'il est nommé Vice-ministre des finances, il abandonne le portefeuille du commerce et de l'industrie. Après s'être vu confier en décembre 1988 le ministère des finances et celui du budget, il abandonne le portefeuille de la santé.

Dans les cabinets d'opposition, M. Caygill est adjoint du Ministre des finances de 1981 à 1984, Ministre des collectivités locales en 1981, Ministre de l'énergie en 1982 et porte-parole du parti travailliste pour le commerce et l'industrie en 1983.

M. Caygill a été membre du bureau exécutif du Conseil régional du parti travailliste à Canterbury et membre du Conseil directeur du parti travailliste. Au cours de sa carrière, il a servi à de nombreux postes municipaux et régionaux et dans le corps enseignant.

La Fondation Per Jacobsson

PRÉSIDENTS HONORAIRES : Eugene R. Black
Marcus Wallenberg
PRÉSIDENT FONDATEUR : W. Randolph Burgess
ANCIEN PRÉSIDENT : Frank A. Southard, Jr

Fondateurs

Hermann J. Abs	Viscount Harcourt	Jean Monnet
Roger Auboin	Gabriel Hauge	Walter Müller
Wilfrid Baumgartner	Carl Otto Henriques	Juan Pardo Heeren
S. Clark Beise	M.W. Holtrop	Federico Pinedo
B.M. Birla	Shigeo Horie	Abdul Qadir
Rudolf Brinckmann	Clarence E. Hunter	Sven Raab
Lord Cobbold	H.V.R. Iengar	David Rockefeller
Miguel Cuaderno	Kaoru Inouye	Lord Salter
R. v. Fieandt	Albert E. Janssen	Pierre-Paul Schweitzer
Maurice Frère	Raffaele Mattioli	Samuel Schweizer
E.C. Fussell	J.J. McElligott	Allan Sproul
Aly Gritly	Johan Melander	Wilhelm Teufenstein
Eugenio Gudin	Donato Menichella	Graham Towers
Gottfried Haberler	Emmanuel Monick	Joseph H. Willits

Conseil d'administration

Sir Jeremy Morse—*Président*

Michel Camdessus	Jacques J. Polak
J. de Larosière	Robert V. Roosa
Aldolfo C. Diz	Gengo Suzuki
Alexandre Lamfalussy	Peter Wallenberg
William McChesney Martin	H. Johannes Witteveen

Bureau

Jacques J. Polak	— <i>Président</i>
Albert S. Gerstein	— <i>Vice-président</i>
Gordon Williams	— <i>Vice-président</i>
Joseph W. Lang	— <i>Secrétaire</i>
G. Michael Fitzpatrick	— <i>Trésorier</i>

Les conférences Per Jacobsson

- 1964 *Croissance économique et stabilité monétaire* — Exposés de Maurice Frère et Rodrigo Gómez (Bâle); épuisé.
- 1965 *L'équilibre entre la politique monétaire et les autres instruments de la politique économique dans une société moderne* — Exposés de C.D. Deshmukh et Robert V. Roosa (Washington); épuisé.
- 1966 *Le rôle actuel de la banque centrale* — Exposé de Louis Rasminsky; commentaires de Donato Menichella, Stefano Siglienti, Marcus Wallenberg et Franz Aschinger (Rome); épuisé.
- 1967 *Le développement économique — Aspects bancaires* — Exposé de David Rockefeller; commentaires de Felipe Herrera et Shigeo Horie (Rio de Janeiro); épuisé.
- 1968 *Les banques centrales et l'intégration économique* — Exposé de M.W. Holtrop; commentaire de Lord Cromer (Stockholm); éditions anglaise et française épuisées.
- 1969 *Le rôle de l'or monétaire dans les dix prochaines années* — Exposé d'Alexandre Lamfalussy; commentaires de Wilfrid Baumgartner, Guido Carli et L.K. Jha (Washington).
- 1970 *Vers la création d'une banque centrale mondiale?* — Exposé de William McChesney Martin; commentaires de Karl Blessing, Alfredo Machado Gómez et Harry G. Johnson (Bâle); éditions anglaise et espagnole épuisées.
- 1971 *Mouvements internationaux de capitaux — Passé, présent et avenir* — Exposé de Sir Eric Roll; commentaires de Henry H. Fowler et Wilfried Guth (Washington).
- 1972 *La crise monétaire de 1971 — Les enseignements que l'on peut en tirer* — Exposé de Henry C. Wallich; commentaires de C.J. Morse et I.G. Patel (Washington); édition espagnole épuisée.
- 1973 *L'inflation et le système monétaire international* — Exposé d'Otmar Emminger; commentaires d'Adolfo Diz et János Fekete (Bâle).
- 1974 *Vers un ordre monétaire international* — Exposés de Conrad J. Oort et Puey Ungphakorn; commentaires de Saburo Okita et William McChesney Martin (Tokyo).
- 1975 *Arrangements en vue dans le domaine des paiements internationaux, publics et privés* — Exposé d'Alfred Hayes; commentaires de Khodadad Farmanfarmaian, Carlos Massad et Claudio Segré (Washington); édition espagnole épuisée.
- 1976 *Pourquoi les banques sont impopulaires* — Exposé de Guido Carli; commentaire de Milton Gilbert (Bâle); éditions espagnole et française épuisées.
- 1977 *Le fonctionnement du système monétaire international* — Exposés de Wilfried Guth et Sir Arthur Lewis (Washington).

- 1978 *Le marché international des capitaux et le système monétaire international* — Exposés de Gabriel Hauge et Erik Hoffmeyer; commentaire de Lord Roll of Ipsden (Washington).
- 1979 *L'angoisse des banques centrales* — Exposé d'Arthur F. Burns; commentaires de Milutin Ćirović et Jacques J. Polak (Belgrade).
- 1980 *Réflexions sur le système monétaire international* — Exposé de Guillaume Guindey; commentaire de Charles A. Coombs (Bâle).
- 1981 *Banques centrales : les enseignements de l'expérience* — Exposé de Jelle Zijlstra; commentaire d'Albert Adomakoh (Washington).
- 1982 *Politique monétaire — A la recherche d'un point d'ancrage* — Exposé de Gerald K. Bouey (Toronto).
- 1983 *Elaboration d'un nouveau système monétaire international : perspective à long terme* — Exposé de H. Johannes Witteveen (Washington).
- 1984 *Nationalisme économique et interdépendance internationale : les choix nationaux et leurs coûts pour l'économie mondiale* — Exposé de Peter G. Peterson (Washington).
- 1985 *Savons-nous où nous allons?* — Exposé de Sir Jeremy Morse (Séoul).
- 1986 *La mondialisation des opérations financières* — Exposé de Yusuke Kashiwagi (Washington).
- 1987 *L'interdépendance : vulnérabilité et possibilités* — Exposé de Sylvia Ostry (Washington).
- 1988 *Le système monétaire international : les vingt-cinq prochaines années (Symposium)* — Exposés de Sir Kit McMahon, Tommaso Padoa-Schioppa et C. Fred Bergsten (Bâle)
- 1989 *Pour un ajustement réussi : quelques enseignements à tirer de l'expérience du Ghana* — Exposé de J.L.S. Abbey. *La restructuration économique en Nouvelle-Zélande depuis 1984* — Exposé de David Caygill (Washington)

Les brochures, publiées en anglais, en espagnol et en français, peuvent être obtenues gratuitement auprès de la Fondation. Les demandes doivent être adressées à : The Secretary, the Per Jacobsson Foundation, International Monetary Fund, Washington, D.C. 20431. Des photos ou des microfilms des éditions épuisées peuvent être achetés directement à University Microfilms International, 300 North Zeeb Road, Ann Arbor, Michigan, 48106, U.S.A. Les personnes qui résident en dehors des États-Unis, du Canada et de l'Amérique du Sud devront s'adresser à University Microfilms Limited, 30/32 Mortimer Street, Londres, W1N 7RA, Angleterre.